

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
 Chang. d'adresse 50 c. Idem p^r vacances 50 c. par mois d'absence.
 TÉLÉPHONE 51.226 - CHÈQUES POST. IV. 178

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs 30, 40 et 50 c. — Réclamés 50 c., locaux 30 c. — Avis mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—) Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclamés 60 c., minimum 7.80.

LES TRAVAUX DE GENÈVE

On reparle au conseil de la S. d. N. à propos d'un nouveau Locarno, d'une large entente européenne pour la paix

L'assemblée élit un juge à la Cour permanente internationale de justice et se sépare jusqu'en septembre prochain

Notre correspondant de Genève nous téléphone :

La session de l'assemblée de la S. d. N. n'aura guère duré plus de 24 heures. Hier matin, l'assemblée s'est séparée après avoir procédé à l'élection comme juge à la Cour permanente de justice internationale, en remplacement de feu le baron Rolin-Jaequemyns, d'un autre Belge, M. de Wisschers, professeur à l'université de Gand.

L'originalité de cette élection a résidé dans le fait que les Etats qui ne sont plus membres de la S. d. N. mais qui font partie de la cour, le Brésil et le Japon, ont participé au vote mêlés aux membres de la S. d. N., leurs anciens collègues.

L'assemblée a reporté au 13 septembre l'ordre de sa session, ordre qui devait commencer le 6 septembre.

L'intérêt de la journée s'est concentré surtout sur les travaux du conseil de la S. d. N. ainsi que sur les conversations nombreuses et les échanges de vues qui ont eu lieu entre les représentants de la Petite-Entente sur la question du réarmement de la Hongrie dont la menace est imminente, et sur d'autres questions touchant l'Europe orientale et centrale.

Un dîner auquel participaient hier soir les représentants de la France et de l'U. R. S. S., ceux de l'Entente balkanique et de la Petite-Entente a permis également d'apporter certains éclaircissements nécessaires sur l'attitude de quelques Etats et particulièrement de l'U. R. S. S. en présence du problème de l'organisation de la paix générale.

M. Yvon Delbos, ministre français des affaires étrangères que n'a pas désavoué son collègue M. Eden, a saisi l'occasion de la communication au conseil de la S. d. N. de la déclara-

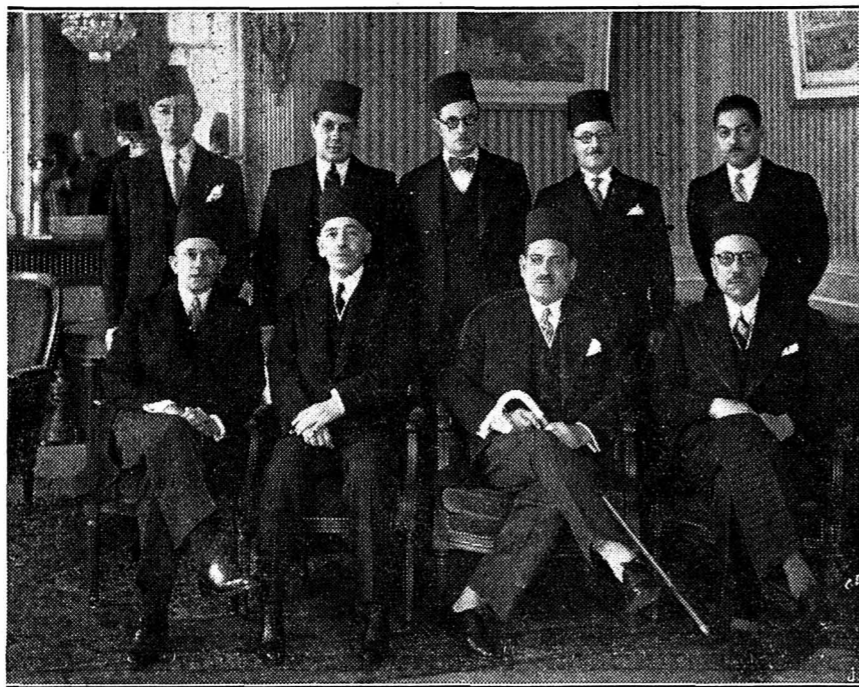
tion franco-britannique, libérant la Belgique de ses obligations du traité de Locarno, pour affirmer hier après-midi en séance publique que les efforts pour la négociation d'un nouvel accord occidental allaient être poursuivis et que la première étape que l'on atteindrait ainsi, si elle aboutissait, devait permettre d'en arriver à une autre, celle de la sécurité de l'Europe en général.

M. Yvon Delbos a promis le concours le plus résolu de la France pour que l'on aboutisse avec la collaboration de tous les intéressés à une large entente européenne.

M. Spaak, ministre des affaires étrangères de Belgique a précisé de son côté l'engagement que la Belgique a pris par devers elle de défendre efficacement ses frontières de toutes ses forces, d'empêcher que son territoire ne puisse servir à un agresseur contre un autre Etat et de demeurer fidèle aux obligations que comporte le pacte de la S. d. N.

Cette nouvelle déclaration belge faite d'une voix forte par M. Spaak dissipe toute équivoque sur la position de la Belgique dans le problème de la sécurité générale.

Ed. BAUTY.



Voici la délégation égyptienne admise à siéger à Genève.

L'offensive insurgée en Biscaye continue toujours victorieusement

VITORIA, 27. — L'envoyé spécial de l'agence Havas communique : Au cours de leur attaque, effectuée hier à l'extrême gauche du dispositif de l'offensive de Biscaye, les troupes insurgées se sont emparées de tout le plateau limité par la boucle de chemin de fer entre Ordina et Murgía. A l'extrémité nord de cette boucle se trouve le mont San Pedro, qui commande la vallée de l'Ordina.

La résistance des Basques a été assez faible. Ils ont beaucoup souffert des bombardements par avions. Dans leur avance, les insurgés ont trouvé près de 60 morts chez leurs adversaires et ils ont ramassé une centaine de blessés. Cent vingt miliciens ont été faits prisonniers par les insurgés qui ont en outre conquis une grande quantité de matériel de guerre.

Un torpilleur allemand a été bombardé en rade de Palma de Majorque

BERLIN, 27 (D. N. B.). — On annonce officiellement : Le torpilleur allemand « Albatros » qui se trouve actuellement en rade de Palma de Majorque a été mis en sérieux danger le 26 mai 1937 par suite d'une attaque déclenchée par les avions du gouvernement espagnol sur la ville et la rade. Quatre bombes sont tombées à proximité du navire.

Il y a lieu d'attribuer une importance particulière à cette attaque du fait qu'il n'y a actuellement aucune unité de guerre insurgée en rade de Palma. Cette façon d'agir menace sérieusement la sécurité des forces navales allemandes qui assurent le service de contrôle dans les eaux espagnoles, dans l'intérêt de la paix mondiale.

Après l'attaque d'un avion français par des appareils insurgés

BILBAO, 27 (Havas). — L'avion de la ligne Air-Pyrénées qui a été abattu par des avions insurgés à la hauteur de Sopelana, était piloté par l'aviateur français Léopold Gally, demeurant à Biarritz. Ce dernier n'est que légèrement blessé par des éclats de verre et porte des contusions au visage, consécutives au choc subi à l'atterrissage.

Interrogé par le représentant de l'agence Havas à l'hôpital de Bilbao, le pilote Gally a déclaré qu'il survolait à basse altitude le cap Villano, près de l'embouchure de la Ria, lorsque trois appareils de chasse l'attaquèrent. Il fit virer son avion pour montrer qu'il s'agissait d'un appareil français, mais la manœuvre ne servit à rien.

(Voir la suite en dernières dépêches)

Note politique

Passivité

Malgré ses assises actuelles, Genève demeure dans une aimable pénombre — comme à l'écart des véritables soucis internationaux. Et l'admission même de l'Egypte ne réussit pas à lui redonner quelque lustre.

L'affaire du négus est toujours boiteuse. On respire parce que l'ex-roi des rois a fait savoir, sur un ton d'indigne mélancolie, qu'il lui apparaissait inutile de tenter de siéger cette fois-ci. Mais la solution du problème n'est que retardée. Chacun s'est gardé de tirer de l'abstention éthiopienne la leçon qui s'imposait.

La prochaine fois, l'on sera à nouveau sur le qui-vive. En attendant, le malaise créé avec l'Italie, si lourd d'angoisse pour l'Europe, continue à peser.

Dans la question d'Espagne, même hésitation, même timidité. M. del Vayo, ayant annoncé à grand fracas son intention d'interpeller l'organisme genevois à propos du drame ibérique, on l'a prié « en douceur de bien vouloir modérer ses exigences. Le comité de Londres reste tout désigné pour traiter du problème espagnol.

Ce n'est pas nous d'ailleurs qui irons nous en plaindre. Portée devant la S. d. N., la guerre d'Espagne donnerait lieu à d'inextricables embarras internationaux. Il n'en reste pas moins que, devant un conflit aussi grave, l'organisme destiné à ramener la paix dans le monde doit s'abstenir s'il entend ne pas envenimer les choses.

On a parlé également, sur les tréteaux genevois, du nouveau Locarno. Là encore, la S. d. N. apparaît comme un simple organe d'enregistrement. MM. Delbos, Spaak et Eden font part de leurs démarches particulières. Genève se borne à écouter. De plus en plus, son rôle semble maintenant expectatif.

Nous ne parlons pas ici par mauvaise intention à l'égard de l'institution internationale. Mais nous constatons simplement un fait d'évidence et nous demandons aux diplomates s'il ne serait pas temps de lui porter courageusement remède.

R. Br.

Avant trois semaines Doret et Micheletti ne seront pas rétablis

TOKIO, 27 (Reuter). — Doret et Micheletti ont subi jeudi matin à l'hôpital de Kotchi une intervention chirurgicale. Les deux aviateurs portent des blessures à la tête, à une main et à une jambe. On déclare qu'ils ne seront rétablis que dans trois semaines.

Parce qu'une jeune fille ne voulait pas l'épouser

Un indigène algérien tue sept personnes et met le feu à plusieurs maisons

BONE, 28 (Havas). — Un drame sauvage s'est déroulé à Dedough, bourgade située dans un massif boisé des environs de Bone.

Un indigène, Amara Ben Ahmed, avait chassé sa femme, quelques mois après son mariage. Bien qu'agé de 54 ans il voulait épouser une jeune fille de 16 ans, mais il était la risée du village et la jeune fille se refusait à ce mariage.

Jeudi, Amara, se rendit au gourbi où elle demeurait et demanda une nouvelle fois à l'épouser. Ayant essayé encore un refus, il menaçait d'aller chercher son fusil et de tuer tous les occupants de la maison. La jeune fille se moqua de lui. Amara alla alors prendre son arme et revint. Il tua la jeune fille et ses trois frères, puis mit le feu au gourbi qui se propagea à trois autres masures qui furent détruites.

Le meurtrier se rendit alors à l'autre bout du village où habitait une femme qui, disait-il, se moquait toujours de lui. Il la tua ainsi que son mari et sa sœur, puis mit le feu à la demeure.

A propos d'une manifestation flamande

Le bourgmestre de Bruxelles désavoué par le Sénat

BRUXELLES, 27 (Havas). — Le Sénat a adopté par 52 voix contre 24 et 59 abstentions un ordre du jour «regrettant et blâmant» les mesures prises dimanche dernier par M. Max, bourgmestre de Bruxelles, à l'occasion de la manifestation des anciens combattants flamands en faveur de l'amnistie.

M. Max, après avoir autorisé, à la demande du gouvernement et de la Chambre, la manifestation d'abord interdite par lui, avait fait déblayer par la police les artères par lesquelles passait le cortège.

Au milieu d'une grande affluence

LE PAVILLON SUISSE A L'EXPOSITION DE PARIS A ÉTÉ INAUGURÉ HIER

Des discours en l'honneur de l'amitié qui lie les deux pays

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

PARIS, 28. — L'inauguration du pavillon suisse à l'Exposition de Paris a eu lieu hier après-midi au milieu d'une très grande affluence.

Élevé au bord de la Seine, en amont du pont d'Iéna, entre ceux de la Belgique et de l'Italie, le pavillon suisse, œuvre de l'architecte Durig, se présente sous la forme d'une construction aux lignes très sobres où l'air et la lumière circulent abondamment sur les piliers alternés où l'on a groupé les quatre sections : horlogerie, textile, tourisme, arts appliqués.

C'est sur le palier de l'horlogerie que s'est déroulée la cérémonie d'inauguration sous la présidence de M. Dunant, ministre de Suisse, et en présence de MM. Labbé, commissaire général de l'exposition, Paul Léon, commissaire général adjoint, Lienert, commissaire général suisse, Reist, commissaire général suisse adjoint, et de très nombreux invités tandis qu'une foule considérable restait massée à l'extérieur. M. Bastid, ministre français du commerce, s'était fait représenter.

Sur une estrade qu'encadraient les drapeaux des sociétés suisses de Paris, M. Jungo, directeur des constructions fédérales, président de la commission suisse de l'exposition, ouvrit la partie oratoire et dit la mission confiée au pavillon suisse par ses artisans : donner aux visiteurs de l'exposition une juste idée de notre pays en leur montrant ses activités essentielles.

M. Lienert, commissaire général suisse, se borna ensuite à exprimer en quelques mots la gratitude des organisateurs pour le concours qu'ils ont trouvé auprès des autorités françaises.

Puis M. Labbé félicita nos compatriotes d'avoir achevé leur œuvre dans le temps qu'ils s'étaient imposés et forma des vœux chaleureux pour le succès du pavillon suisse.

M. Dunant, ministre de Suisse à Paris, déclara ensuite solennellement

Le ballon du professeur Piccard en feu



Voici le ballon du professeur Piccard en flammes sur l'aéroport de Zellik près de Bruxelles

Gros vol, à Genève, dans une manufacture d'horlogerie et de bijouterie

GENÈVE, 27. — Jeudi matin, à la première heure, d'audacieux malfaiteurs se sont introduits par effraction dans la manufacture d'horlogerie et bijouterie Piccard cadet, au quai des Bergues.

Les cambrioleurs qui pénétrèrent dans le magasin en fracturant une porte vitrée, de l'arrière boutique, raffèrent tout ce qui leur tomba sous la main, montres, chaînes, bagues, broches, etc. pour une valeur d'environ 75,000 fr., ainsi que plusieurs montres en réparation appartenant à des clients. On craint qu'ils n'aient emporté également un superbe bracelet de 100,000 fr. qui n'a pas été retrouvé jusqu'à présent.

La police a aussitôt commencé une enquête et de nombreux agents ont été envoyés dans toutes les directions.

ECRIT SUR LE SABLE

Vendredi 28 mai, 148^{me} jour, 22^{me} semaine.

Les gardiennes

On ne saurait pas grand-chose de la vie et des gens si l'on bâtitait son opinion sur ce que la rue — et les passants qu'on y coudoie — nous apprend. La rue est un spectacle, et tous ceux qui s'y croisent sont des anonymes en représentation qui ne livrent d'eux qu'une attitude. Pour les voir vivre, et pour savoir à quelle espèce ils appartiennent — celle des bons ou celle des mauvais — il faut pénétrer dans leur intimité, les entendre et les observer, les juger.

... Ou alors les voir dans une salle de tribunal, à la faveur d'un incident quelconque qui dénote leurs plus secrets sentiments.

La Cour d'assises jugeait l'autre jour une trouble et pénible affaire d'escroquerie à l'assurance dont les journaux ont longuement parlé. Un homme dont la maison brûla avait sollicité précautionneusement de deux amis, qu'ils lui établissent des factures fictives pour des marchandises — dont il dirait, à l'assurance, qu'elles avaient été détruites par le feu, — et qui lui seraient payées.

Une vilaine histoire ! A quelles extrémités les hommes ne se portent-ils pas quand leur intérêt est en jeu ?

Les amis acceptèrent. Mais l'un d'eux vint dire à la barre combien son épouse avait trouvé blâmable ce procédé et les efforts qu'elle avait faits pour qu'ils n'y consentissent pas.

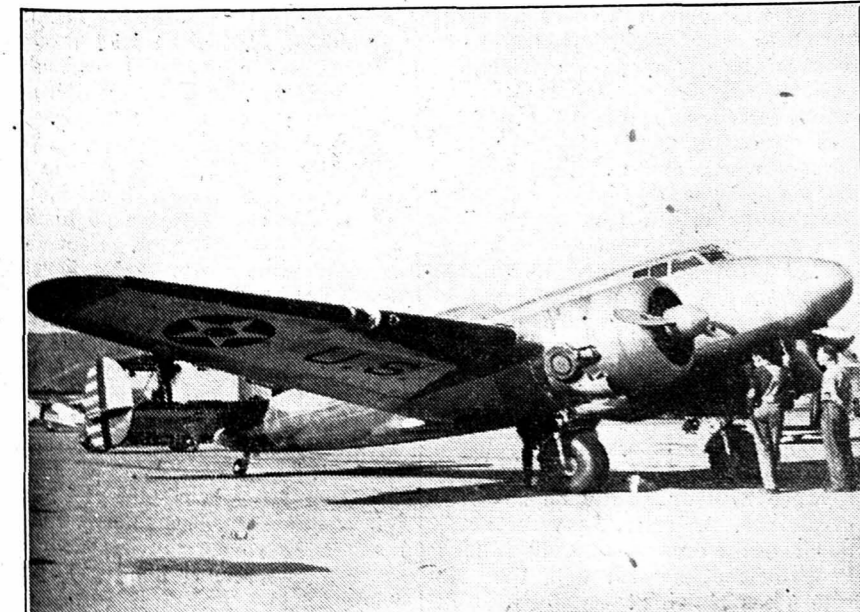
... Et cela fit, dans le public, un de ces brefs silences pendant lesquels on sent que la foule se recueille.

Que ne sont-ils plus nombreux les ménages dont la femme est encore la gardienne vigilante et rappelle, aux hommes leur devoir ? Nous en avons besoin ; alors que tant de choses nous futent et que tant de familles se désagrègent nous éprouvons le besoin de nous tourner vers ces foyers heureux dont la femme est à la fois l'âme, l'appui et la douceur.

Les hommes sont la force. Mais que seraient-ils sans ces femmes qui — toujours — au moment qui convient, ont le moral qu'il faut ?

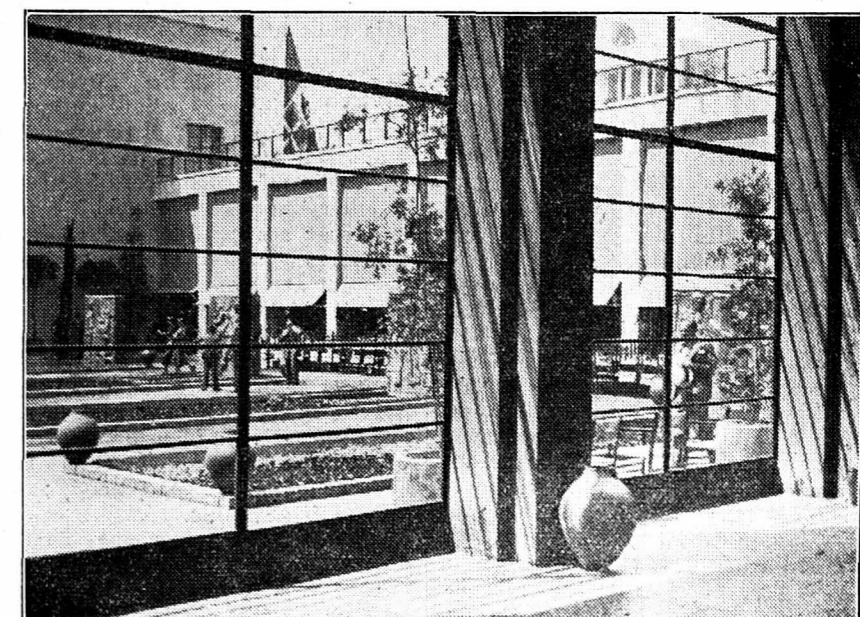
Alain PATIENCE.

Un avion stratosphérique américain



Pour la première fois, les reporters ont été admis à photographier ce nouvel appareil de l'armée américaine, qui, muni d'une cabine étanche et de moteurs spéciaux, peut évoluer à plus de 10,000 mètres d'altitude.

A l'Exposition universelle de Paris



L'inauguration du pavillon italien à l'Exposition internationale de Paris a eu lieu avant-hier. Voici une vue des jardins qui égayent le pavillon.

Petites annonces classées

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste.

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL.

A LOUER

A LOUER logement de trois chambres, cuisine, véranda, aux Emposieux (Martel-Dernier). Téléphone dans l'immeuble; convient aussi pour séjour d'été. S'adresser au notaire G. NICOLE, aux Ponts.

VALANGIN

A louer immédiatement ou pour date à convenir un joli logement de deux chambres, modernisé, chauffage central. Prix avantageux. S'adresser à André Coste, vins, Auvernier, téléphone 62.110.

Gudrefin

A LOUER: appartement de quatre chambres, cuisine, cave et jardin. Ecrire sous P. C. 866 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, pour tout de suite, LOGEMENT de trois chambres, Banderet, Vieux-Châtel 31.

A louer pour le 24 juin, LOGEMENT de deux petites chambres et cuisine, Mme Hammerly, avenue de la Gare 11. *

Vieux-Châtel 15

Appartement 5 jolies pièces, vue, maison et quartier tranquilles, prix avantageux. Etude Brauen. Tél. 51.195.

Râteau 4

Logements à louer pour le 24 juin, deux et trois pièces, bains. Prix avantageux. Adresser les offres écrites sous L. 807 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le 24 juin - 1er juillet, deux chambres et cuisine, bien situées; une chambre et cuisine meublées. S'adresser Evole 8, 3me étage. *

La Coudre

A louer pour le 24 juin ou époque à convenir, joli pignon de trois chambres, jardin. Pour visiter, s'adresser après 12 heures, au chalet d'Es-Berthoudes.

Séjour d'été

A louer au Roc sur Cornaux, altitude 600 m., appartement meublé de neuf pièces et vastes dépendances. Garage, téléphone, parc, proximité de la forêt, vue très étendue. S'adresser au bureau d'Edgar Bovet, Faubourg du Crêt 8.

Vieux-Châtel

Pour le 24 juin, bel appartement cinq chambres, 1er ou 3me (balcon). Bains. Central. Tout confort. S'adresser A. Richard, Vieux-Châtel 19. *

LOGEMENT

de trois chambres et dépendances, tout de suite ou pour 24 juin. S'adresser après 5 heures. Epancheurs 5, 3me. *

Magasins à louer

On offre en location, pour époque à convenir, dans immeuble situé au centre de la ville, deux magasins, l'un de 27 m², l'autre de 54 m²; éventuellement on pourrait ne faire qu'un seul magasin. Pour renseignements s'adresser à la Caisse, rue du Môle 6, à Neuchâtel.

A remettre à proximité immédiate de la gare, appartement de trois chambres et dépendances, avec balcon et vue. - Etude Pettipierre et Hotz.

Maison familiale

A louer pour tout de suite ou pour date à convenir, maison neuve, de construction récente, tous confort modernes, comprenant six chambres, salle de bains, chauffage central, jardin, etc. Prix selon entente. Pour visiter, s'adresser aux Parcs 87.

A remettre pour Saint-Jean, dans le quartier de la rue de la Côte prolongée, appartement de quatre chambres avec hall formant cinquième pièce. Chauffage central et salle de bains. Vue étendue. Etude Pettipierre & Hotz.

Neubourg

à louer dès maintenant ou époque à convenir, logement de trois chambres et dépendances. S'adresser au bureau d'Edgar Bovet, Faubourg du Crêt 8.

Rue du Roc, à remettre appartement de trois chambres, complètement remis à neuf. Prix Fr. 65.- par mois. - Etude Pettipierre et Hotz.

Appartement

quatre chambres, chauffage central, chambre de bain. S'adresser Boulangerie Wyss, J.-J. Lallemand. *

A remettre à proximité de la gare, appartement de quatre grandes chambres, avec belle véranda et vue étendue. - Prix avantageux. - Etude Pettipierre et Hotz.

La Tourne

pour l'été ou à l'année, appartement de quatre chambres et cuisine, meublé. S'adresser à C. Perrin, la Tourne.

Sablons, à remettre, à de très favorables conditions, appartement de quatre chambres et dépendances, avec salle de bains, chauffage central. Vue. Etude Pettipierre et Hotz.

«Au Cristal»

Quelques BELLES PIÈCES. Convient pour médecin ou bureau. Ascenseur, concierge. L. Michaud, bijouterie.

PESEUX

A louer tout de suite ou époque à convenir, avec tout confort, deux et trois pièces, jardin, dans quartier tranquille, centré. Prix avantageux à discuter. Chauffage général, eau chaude. - Pour tous renseignements, s'adresser à Fritz Calame, menuisier, Corcelles.

REZ-DE-CHAUSSEE

deux chambres, une cuisine et dépendances. Rue Louis-Favre 28.

CHAMBRES

Jolies chambres, Orangerie No 6, au 3me.

Jolie chambre, prix modéré. Mme Gyger, maison de chausures Kurth, Absente de 8 à 6 heures.

Chambre indépendante.

Strubé, faubourg Hôpital 6.

A louer, à personne sérieuse, jolie chambre meublée, indépendante, central, dans bonne maison et beau quartier, Burgl, Orangerie 8. *

Jeune étudiant cherche place pour passer ses

vacances

(fin juillet - août, six semaines), dans bonne famille catholique pour se perfectionner dans la langue française. Il donnerait des leçons d'allemand. Offres, s. v. pl., à Rupert Felder, Moosstrasse 7, LUCERNE. SA16394LZ

Pension recommandée pour dames âgées

On prendrait des pensionnaires pour la table, chez Mmes Challandes et Perret, avenue Palais-Rougemont 6. *

PENSIONS

Au Val-de-Ruz
On prendrait enfants EN PENSION. Bons soins. Eventuellement, on louerait deux chambres avec balcon, cuisine, le tout meublé; belle situation pour séjour d'été. - Demander l'adresse du No 864 au bureau de la Feuille d'avis.

Vacances en montagne

Pension tranquille pour dames et messieurs, Fr. 4.50 par jour. Chalets Raymond, les Planches, Ormonts (Vaud).

vacances

(fin juillet - août, six semaines), dans bonne famille catholique pour se perfectionner dans la langue française. Il donnerait des leçons d'allemand. Offres, s. v. pl., à Rupert Felder, Moosstrasse 7, LUCERNE. SA16394LZ

Pension recommandée pour dames âgées

On prendrait des pensionnaires pour la table, chez Mmes Challandes et Perret, avenue Palais-Rougemont 6. *

vacances

(fin juillet - août, six semaines), dans bonne famille catholique pour se perfectionner dans la langue française. Il donnerait des leçons d'allemand. Offres, s. v. pl., à Rupert Felder, Moosstrasse 7, LUCERNE. SA16394LZ

Pension recommandée pour dames âgées

On prendrait des pensionnaires pour la table, chez Mmes Challandes et Perret, avenue Palais-Rougemont 6. *

vacances

(fin juillet - août, six semaines), dans bonne famille catholique pour se perfectionner dans la langue française. Il donnerait des leçons d'allemand. Offres, s. v. pl., à Rupert Felder, Moosstrasse 7, LUCERNE. SA16394LZ

Pension recommandée pour dames âgées

On prendrait des pensionnaires pour la table, chez Mmes Challandes et Perret, avenue Palais-Rougemont 6. *

vacances

(fin juillet - août, six semaines), dans bonne famille catholique pour se perfectionner dans la langue française. Il donnerait des leçons d'allemand. Offres, s. v. pl., à Rupert Felder, Moosstrasse 7, LUCERNE. SA16394LZ

Pension recommandée pour dames âgées

On prendrait des pensionnaires pour la table, chez Mmes Challandes et Perret, avenue Palais-Rougemont 6. *

vacances

(fin juillet - août, six semaines), dans bonne famille catholique pour se perfectionner dans la langue française. Il donnerait des leçons d'allemand. Offres, s. v. pl., à Rupert Felder, Moosstrasse 7, LUCERNE. SA16394LZ

Pension recommandée pour dames âgées

On prendrait des pensionnaires pour la table, chez Mmes Challandes et Perret, avenue Palais-Rougemont 6. *

vacances

(fin juillet - août, six semaines), dans bonne famille catholique pour se perfectionner dans la langue française. Il donnerait des leçons d'allemand. Offres, s. v. pl., à Rupert Felder, Moosstrasse 7, LUCERNE. SA16394LZ

Pension recommandée pour dames âgées

On prendrait des pensionnaires pour la table, chez Mmes Challandes et Perret, avenue Palais-Rougemont 6. *

vacances

(fin juillet - août, six semaines), dans bonne famille catholique pour se perfectionner dans la langue française. Il donnerait des leçons d'allemand. Offres, s. v. pl., à Rupert Felder, Moosstrasse 7, LUCERNE. SA16394LZ

Pension recommandée pour dames âgées

On prendrait des pensionnaires pour la table, chez Mmes Challandes et Perret, avenue Palais-Rougemont 6. *

vacances

(fin juillet - août, six semaines), dans bonne famille catholique pour se perfectionner dans la langue française. Il donnerait des leçons d'allemand. Offres, s. v. pl., à Rupert Felder, Moosstrasse 7, LUCERNE. SA16394LZ

Pension recommandée pour dames âgées

On prendrait des pensionnaires pour la table, chez Mmes Challandes et Perret, avenue Palais-Rougemont 6. *

vacances

(fin juillet - août, six semaines), dans bonne famille catholique pour se perfectionner dans la langue française. Il donnerait des leçons d'allemand. Offres, s. v. pl., à Rupert Felder, Moosstrasse 7, LUCERNE. SA16394LZ

Pension recommandée pour dames âgées

On prendrait des pensionnaires pour la table, chez Mmes Challandes et Perret, avenue Palais-Rougemont 6. *

vacances

(fin juillet - août, six semaines), dans bonne famille catholique pour se perfectionner dans la langue française. Il donnerait des leçons d'allemand. Offres, s. v. pl., à Rupert Felder, Moosstrasse 7, LUCERNE. SA16394LZ

Pension recommandée pour dames âgées

On prendrait des pensionnaires pour la table, chez Mmes Challandes et Perret, avenue Palais-Rougemont 6. *

vacances

(fin juillet - août, six semaines), dans bonne famille catholique pour se perfectionner dans la langue française. Il donnerait des leçons d'allemand. Offres, s. v. pl., à Rupert Felder, Moosstrasse 7, LUCERNE. SA16394LZ

Toutes personnes

convalescentes ou fatiguées trouveraient gentil home et soins entendus par garde-malades expérimentée à la P 2177 N

VILLA CARMEN

LA NEUVEVILLE
Demandez prospectus et références, s. v. p.

DEMANDES A LOUER

Ménage cherche pour le 1er juin,

chambre et cuisine

meublées. Ecrire Legrand, poste restante, Ouchy-Lausanne.

On demande à louer de juin à septembre, entre Saint-Blaise et Saint-Aubin,

chalet meublé

appartement ou petite maison à proximité immédiate du lac, pour famille de trois personnes. S'adresser case postale 10.418, la Chaux-de-Fonds.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche, pour ménage d'agriculteur (trois ou quatre personnes),

personne

de toute confiance, en bonne santé, capable de remplacer la maîtresse de maison. Place stable. Adresser offres écrites avec conditions sous chiffre S. R. 638 au bureau de la Feuille d'avis.



NESTLÉ
Jusqu'au 4^e mois, le lait condensé "La Laitière" puis... les bouillies de Farine Lactée Nestlé appréciées depuis 3 générations déjà
Nestlé prépare aussi un excellent lait en poudre, additionné de sucre nutritif, le «Nestogen», dont il existe deux qualités: le demi-gras et l'entier.

confiserie

à Neuchâtel. Adresser offres écrites à P. T. 807 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune fille

de confiance, de 20 ans, dans ménage soigné (un enfant). Vie de famille. Occasion d'apprendre la langue allemande. Adresser les offres avec conditions, références et photo sous chiffres O. P. 1339 S., à Crell Füssli - Annonces, Soleure. SA24054B

représentant capable

pour article intéressant, succès prouvés. Adresser offres écrites à R. A. 858 au bureau de la Feuille d'avis.

bonne fille

sachant cuire. Inutile de faire offres sans références de parfaite moralité. Ecrire sous chiffres C. Z. 868 au bureau de la Feuille d'avis.

petit chat

de deux mois, noir avec quelques tâches blanches sous le cou et le ventre. Priés de bien vouloir le rapporter contre récompense, villa Surville, Parcs 11.

AVIS MÉDICAUX

Docteur Pierre Barrelet

Faubourg du Crêt 23
reprend ses occupations le 31 mai

REMERCIEMENTS

Les enfants et petits-enfants de Monsieur Jules BOURGOIN, ainsi que les familles parentes et alliées, expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui les ont entourés de leur sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

URGENT

On cherche deux mécaniciens-outilleurs de 1re force à la même habile, avec adresse une excellente références. - Faire offres avec copies de certificats et photo sous P. 2345 N. à Publicitas, Neuchâtel. P2345N

jeune homme

pour aider quelques heures par jour aux nettoyages. S'adresser au restaurant du Concert.

DEM. D'EMPLOIS

COIFFEUR

JEUNE OUVRIER salonnier, cherche place, nourri, logé. - M. Gaston Fame, Devin du Village 27, Genève.

jeune fille

de 17 ans, cherche place de volontaire dans ménage soigné, à Neuchâtel, où elle aurait le temps et l'occasion d'apprendre la langue française, dont elle a des notions. Ecrire sous T. P. 869 au bureau de la Feuille d'avis.

place facile

pour garçon de quinze ans, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française; désire avant tout bon traitement. Offres avec détails et conditions à O. Lang, Pfistergasse 31, Lucerne. SA16391LZ

SI VOS GENCIVES SAIGNENT RECOUREZ AU CACHOL

Feuilleton de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

La fête et la mort

Roman détective par BERTHE VULLIEMIN 46

— Et pas de bêtises, n'est-ce pas ? Il y va de la vie de plusieurs personnes. — Monsieur peut compter sur moi. Sauverolle s'éloigna, les mains dans les poches et gagna la terrasse où longtemps il fit les cent pas. Des myriades d'étoiles brillèrent au ciel mais le vent glacé du nord avait chassé dans le jardin d'hiver les couples en quête d'apartés. Sauverolle ne sentait pas le froid. Sa certitude de l'après-midi l'avait abandonné. Il se demandait avec anxiété si la partie, sur le point de se jouer, et dont il avait lui-même ordonné les détails, n'allait pas, trompant ses prévisions, provoquer une irréparable catastrophe. Il reprit l'un après l'autre ses arguments de la veille, pesa une fois encore les données qu'il possédait; il aboutit aux mêmes conclusions. L'inconnue du problème restait aussi insaisissable, aussi menaçante. Si la passion était

la cause de l'assassinat de Xénia, si même il affirmait que cette passion était la jalousie, il hésitait encore sur la nuance de celle-ci: était-ce une jalousie de mari, d'amant, de belle-mère ou de rivale ? Les rares preuves qu'il possédait pouvaient indifféremment servir de charge contre l'un ou l'autre des protagonistes en présence. Avait-il le droit de faire sortir des ténèbres ce secret qui, depuis cinq ans, s'y cachait ? Fallait-il réveiller le vieux drame et ses sinistres échos ? Le duc Axel, à Lausanne, ne l'avait-il pas adjuré de laisser dormir cette affaire ? Il repassa dans son esprit les paroles de la duchesse. Quelle mère dénoncerait son fils, si elle-même n'était coupable ? Ou bien, par ses confidences, espérait-elle attendrir Sauverolle et ainsi s'assurer son silence ? Pourquoi Karl avait-il fui ? Pourquoi Nora était-elle devenue folle ? Pourquoi Anna... Sauverolle passa la main sur son front et le trouva brûlant. «J'ai la fièvre» se dit-il. «Je ne sais plus ce que je pense... Ou bien mon intuition ne m'a pas trompé, et cette nuit nous connaissons le coupable; ou bien...» il frissonna. A ce moment, un groupe de piqueurs traversa la terrasse, se dirigeant vers l'étang au bord duquel les feux d'artifice étaient préparés. Sauverolle, lentement, revint vers l'escalier. «Il n'est plus temps de reculer» conclut-il, les dents serrées.

Dans les salons, le bal continuait. Il aperçut Julienne, valsant aux bras d'Axel, et lui fit un petit geste de la main. Elle lui répondit en hochant la tête affirmativement. Alors, il monta au premier étage. Firmin l'attendait à l'endroit convenu. Il lui fit signe de ne pas parler. Puis, l'une après l'autre, il se mit à examiner les boiseries. Enfin, il s'arrêta, content. Il avait donc vu juste; le sacristain s'était trompé: le souterrain n'aboutissait pas à l'antichambre, mais bien à la bibliothèque elle-même. Pour plus de certitude, il pénétra dans celle-ci, où brûlait une petite lumière et, sur la pointe des pieds, se dirigea vers le seul panneau libre, entre la cheminée et les armoires vitrées remplies de livres. Au centre du lambris, rehaussé d'un motif Renaissance, il n'eut pas de peine à découvrir une rosace plus polie que les autres. Satisfait de sa constatation, il alla rejoindre Firmin. Au même instant, Kéfir Pacha arriva par le couloir. — Quand me donnerez-vous l'explication que je vous demande ? dit ce dernier, non sans amertume. Voici six heures que je suis ici, et je n'ai pas encore obtenu un mot de vous. Si au moins j'avais pu voir votre femme; mais le duc ne l'a pas quittée de la soirée. Je comprends la discrétion, cependant... — Ecoutez ! Voici minuit qui sonne, répliqua Sauverolle, qui avait re-

trouvé son calme et son sourire. Vous allez tout savoir; je n'attends plus que quelques personnes. A ce moment, par la porte restée entrouverte, il aperçut la duchesse. Une courte mante de zibeline couvrait ses épaules, et sur ses traits, se lisait une profonde lassitude. Derrière elle, — comme il le lui avait demandé la veille — venait Fritz, son valet de pied, portant la valise où se trouvait la tunique maculée de sang. Sauverolle s'empressa à la rencontre de la grande dame. — Me voici, dit-elle en anglais pour ne pas être comprise du domestique. Mais j'espère que nous serions seuls. Qui sont ces deux hommes dans l'antichambre ? Sa voix était distante et mate. De nouveau, l'espace d'un éclair, Sauverolle se demanda s'il s'était trompé. — L'heure est si grave, Madame, que j'ai jugé nécessaire de convoquer des témoins, répondit-il d'un ton net. J'espère que vous n'y voyez pas d'objection ? Un instant, elle le toisa avec une expression de mépris suprême: «Si c'est ça le résultat de la confiance que je vous ai témoignée, je vous en félicite, dit-elle, d'une voix glaciale. Croyez-moi, j'aurais su toute seule, sans votre stratagème, aller faire ma déposition devant un vrai tribunal!» — Madame, je... répliqua Sauverolle. — Votre procédé me surprend,

poursuivit-elle, sans tenir compte de l'interruption — et, pourtant, je ne devrais pas m'en étonner. Si moi-même, je me suis laissée aller à vous livrer mon secret, comment pouvais-je m'attendre à ce que vous le gardiez ? Je ne saurais donc vous en vouloir pour cela. Mais, la chose qui me confond, c'est la médiocrité de votre trahison. Quand, hier, je vous ai parlé, je vous considérais comme un égal; maintenant, je constate que vous n'êtes qu'un pauvre individu ! Sauverolle tira son mouchoir de sa poche et s'épongea le front. «Dans ces circonstances, il serait préférable, Madame, que nous en restions là!» fut-il sur le point de dire; mais il se retint. Que venait faire son amour propre dans cette histoire ? Etait-il autre chose qu'un instrument placé par le hasard sur la trajectoire de ce sinistre drame ? Aussi, d'un ton calme, se borna-t-il à proposer à la duchesse de la reconduire à son appartement. Il croyait la connaître assez pour savoir qu'elle refuserait la retraite qu'il lui offrait. En effet, elle déclara avec hauteur qu'elle ne se déroberait pas. Du reste, Sauverolle n'était-il pas en possession du billet ? Probablement avait-il déjà tout révélé à ses témoins ! A ce moment, une fusée montant dans le ciel étoilé, illumina les hautes fenêtres; puis une seconde, puis une troisième; enfin, une gerbe en-

tière, reflétée par l'eau noire de l'étang. La duchesse et Sauverolle entrèrent dans l'antichambre, suivis du valet de pied. Lorsque celui-ci reconnut Firmin, il voulut battre en retraite, mais Firmin lui montra discrètement la gueule de son revolver et, par une mimique expressive, lui indiqua qu'il faisait mieux de rester. — Cela vous convient-il que nous attendions un instant ici ? demanda Sauverolle, en avançant un fauteuil à la duchesse. Le duc Axel doit nous rejoindre; il ne saurait tarder. Elle s'assit, sans mot dire, les yeux fixés sur la fenêtre où, comme une éclosion merveilleuse, montaient et retombaient mille fleurs de lumière. L'attente se prolongea. Cependant, les détonations des fusées faisaient assez de bruit pour que le silence pesant sur l'assistance ne fût pas trop intolérable. Enfin, la porte s'ouvrit et Julienne entra dans un éclat de rire, suivie d'Axel, riant aussi. Mais leurs visages se figèrent quand ils aperçurent le groupe hétérogène et glacé. — Que faites-vous tous ici ? s'écria le duc, sans dissimuler son étonnement. Je vous ai invités pour assister à une fête et non pas pour comploter !

(A suivre)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
Bureaux ouverts de 7 h. 30 à 12 h. et de
13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
Régie extra - cantonale : Annonces-
Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
de surcharge.
Les avis tardifs et les avis mortuaires
sont reçus au plus tard jusqu'à 5 h.
La rédaction ne répond pas des manus-
crits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Election des Conseils de Prud'hommes

Présentation des candidats

Les sociétés et corporations professionnelles et tous les employeurs et employés suisses (patrons et patronnes, directeurs et directrices de sociétés, syndiqués ou non syndiqués), domiciliés dans la Commune de Neuchâtel, sont invités à se réunir en assemblées préparatoires — organisées à leur convenance — avant le lundi 7 juin 1937, afin de choisir leurs candidats aux Conseils des Prud'hommes en vue de l'élection des dits conseils qui aura lieu les 19 et 20 juin 1937. (Voir arrêté de convocation dans la Feuille officielle du samedi 29 mai 1937.)

Ces assemblées auront à désigner :
10 candidats pour le groupe des ouvriers et ouvrières de la subsistance (bouchers, boulangers, épiciers, pâtisseries, hôteliers, marchands de vins, brasseurs, mastroquets, laitiers, maraichers, vigneron).

10 candidats pour les patrons et patronnes du même groupe.

10 candidats pour le groupe des ouvriers et ouvrières du vêtement et parure (tailleurs, cordonniers, coiffeurs, chapeliers, etc.).

10 candidats pour les patrons et patronnes du même groupe.

15 candidats pour le groupe des ouvriers et ouvrières de l'habitation (charpentiers, menuisiers, tonneliers, sculpteurs-marbriers, tailleurs de pierre, maçons, peintres en bâtiments, greviers, cimentiers, horticulteurs-jardiniers, serruriers, ferblantiers, chaudronniers, architectes, etc.).

15 candidats pour les patrons et patronnes du même groupe.

10 candidats pour le groupe des ouvriers et ouvrières de l'horlogerie et de la mécanique (toutes les parties de l'horlogerie et de la mécanique).

10 candidats pour les patrons et patronnes du même groupe.

15 candidats pour le groupe des ouvriers et ouvrières des arts libéraux et des professions diverses (libraires, imprimeurs, typographes, photographes, directeurs et employés des Compagnies de chemins de fer, de navigation, de transport, agents de publicité, employés de banque et bureaux de tout genre, non compris dans les groupes plus haut désignés, etc.).

15 candidats pour les patrons et patronnes du même groupe.

Les citoyens et les citoyennes qui, sans être ouvriers ou ouvrières, patrons ou patronnes, dans une industrie spéciale, sont simplement domestiques de maisons particulières ou qui ont des domestiques à leur service, peuvent voter dans le 5ème groupe.

Tous les candidats présentés doivent être suisses et remplir les conditions ordinaires d'éligibilité.

Toutes les présentations — celles des corporations aussi bien que celles des simples citoyens — devront être faites par écrit et adressées au Secrétariat communal jusqu'au lundi 7 juin 1937, à midi.

Ceux qui feront des présentations devront indiquer exactement : les noms et prénoms, l'âge, l'origine, la profession et le domicile exact des candidats.

Ils devront déclarer également au nom de quelle société ou de quel groupe ils font leur présentation, éventuellement s'ils la font en leur nom personnel, et donner leur signature très lisible et leur adresse.

Le Conseil communal tiendra compte de toutes les présentations régulièrement faites, à condition qu'elles visent des citoyens éligibles. Il fera établir des listes de candidats qui seront distribuées aux électeurs lors de l'élection.

En vertu de l'art. 10 de la loi sur les Conseils de Prud'hommes du 23 novembre 1899, les Conseils communaux peuvent compléter les listes des candidats. En conséquence, les membres actuels des Conseils de Prud'hommes peuvent être reportés en liste à moins qu'ils ne déclarent formellement et par écrit, au Secrétariat communal, qu'ils désirent ne pas être reportés en liste.

Une telle déclaration ne liera le Conseil communal que si le juge prud'homme, désireux de démissionner, exerce ces fonctions depuis six ans au moins.

Les électeurs restent libres de ne pas faire usage des listes imprimées et d'établir une liste manuscrite portant les noms des candidats régulièrement présentés.

Une affiche donnera les renseignements nécessaires sur l'élection proprement dite.

Vu les art. 88 et 100 de la Loi sur l'exercice des droits politiques du 23 novembre 1916, révisée le 23 novembre 1921, et le nombre des candidats proposés est égal à celui des prud'hommes à élire. Le Conseil communal rapporte l'arrêté de convocation des électeurs et proclame élus, sans scrutin, les candidats dont les noms sont déposés.

Les listes de candidats aux cinq Conseils seront affichées un jour avant l'élection, à l'Hôtel de Ville (salle des Pas Perdus).

Neuchâtel, le 25 mai 1937.
Au nom du Conseil communal :
Le secrétaire, O. QUINCEE, Le président : Ch. FERRIN.

COMMUNE de SAVAGNIER

Vente de bois

Samedi 29 mai, la commune de Savagner vendra aux conditions habituelles :
196 stères de sapin ;
7 stères de hêtre ;
830 fagots ;
73 billons et charpentes mesurant 65 mètres cubes.
Le rendez-vous des miseurs est à 13 h. 30, au haut de la Charrière « Capitaine ».
Savagner, le 22 mai 1937.
Conseil communal.

COMMUNE de Corcelles-Cormondrèche

Vente de bois

Le samedi 29 mai 1937, la commune de Corcelles-Cormondrèche vendra par voie d'enchères publiques, dans ses forêts des Pommerets, route des Grattes et Châbles de Montmolin, les bois suivants :
150 stères de sapin,
56 stères de hêtre,
43 stères de chêne,
2100 gros fagots,
600 fagots de 80 cm.,
1 tas et quart de perches,
9 lots de dépouille.
Rendez-vous des miseurs à 13 h. 45 au réservoir au-dessus de Montzillon.
Autocar gratuit à 13 h. 30, à la grande fontaine de Corcelles.
Corcelles-Cormondrèche, le 22 mai 1937.
Conseil communal.

COMMUNE du PAQUIER

Vente de bois au Fornel

Samedi 29 mai 1937, la commune du Paquier vendra publiquement, dans ses forêts du Fornel, sur le Chemin Veillon, les bois suivants :
100 stères sapin,
60 stères hêtre,
1000 bons fagots.
Rendez-vous des amateurs à 14 heures, au quai du chemin Veillon, au bas du pâturage du Fornel.
Le Paquier, le 24 mai 1937.
Conseil communal.

COMMUNE de FENIN-VILARS-SAULES

Vente de bois

La commune de Fenin - Vilars - Saules vendra par voie d'enchères publiques, aux conditions habituelles, le samedi 29 mai 1937, les bois suivants, situés dans les forêts de Fenin :
126 stères sapin,
13 stères hêtre,
2100 fagots de coupes,
25 lattes,
1 bille hêtre de 1 m.
Le rendez-vous est à 13 h. et demie au haut de Fenin.
Vilars, le 22 mai 1937.
Conseil communal.

Mise à ban

Ensuite de permission obtenue, la Maison de Santé de Préfargier près Marin, met à ban les immeubles qui sont sa propriété, soit parcs, jardins, grèves et champs au lieu dit à Préfargier sur le territoire de Marin-Epagnier. Le droit de passage sur la grève, en dehors de la saison des bains, est réservé.
En conséquence défense est faite à toute personne non autorisée de circuler sur ces terrains. Les contrevenants sont passibles de l'amende prévue par la loi. Les parents et tuteurs sont responsables des infractions commises par les mineurs placés sous leur surveillance.

Neuchâtel, le 4 mai 1937.
Le Directeur :
Dr O. RIGGENBACH.
Mise à ban autorisée.
Neuchâtel, le 4 mai 1937.
Le président du tribunal II :
A. DROZ.

IMMEUBLES

A vendre, au-dessus ville, belle villa, 2 logements confortables de 6 chambres. Grand jardin. Vue. Etude Brauen, notaires.

A VENDRE, à Peseux, pour sortir d'indivision,

bel immeuble

spacieux et confortable de trois appartements, tout confort moderne, vastes dépendances, jardin, vue. Bon placement, conditions avantageuses. Adresser offres écrites à B. I. 863 au bureau de la Feuille d'avis.



„Ma" maison

Soumettez - nous vos desirs, vos projets. Nous vous documenterons consciencieusement.

Très ancienne entreprise, spécialisée dans la construction de maisons familiales (villas, chalets, bungalows) dans toute la Suisse.

Demandez brochure illustrée, qui vous sera envoyée gratuitement.

Etablissements WINCKLER FRIBOURG

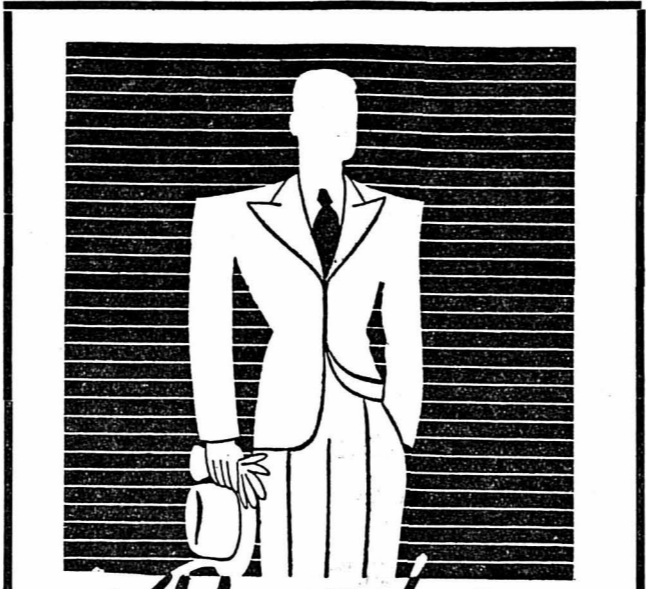
A VENDRE

A vendre tout de suite beau foin

au prix du jour. S'adresser à Mme Paquette, rue de Neuchâtel 19a, Peseux.

Lit-cage

sans matelas, à vendre. Trois-Portes 21.



Dandy

le complet dernier cri de l'homme bien mis dans les dernières nouveautés en tissus pure laine peignée
Fr. 45.- 55.- 65.- à 120.-
Vêtements Moine PESEUX

affaire exceptionnelle

de gros rapport et d'avenir assuré, est à remettre au Vignoble. Aucune connaissance spéciale, sinon être capable d'organiser et de suivre le service de quelques employés ; développement considérable pour personne ou plutôt ménage sérieux et travailleur ; capital nécessaire 50/60,000 francs complètement garanti ; ne sera cédée que sur preuve de capacités ; postulants ne disposant pas de fonds suffisants s'abstenir. — Ecrire sous chiffre N. D. 870 au bureau de la Feuille d'avis.

Parasols de jardin et de balcon
tissus modernes, cannes à inclinaisons
Toutes les grandeurs
Guye - Rosselet
TRELLE Neuchâtel

A VENDRE

Beaux géraniums, bégonias, pétunias ainsi que tous autres beaux plants de fleurs et légumes. S'adresser à M. Bettler, jardinier, Sombacour, Colombier.

Société Coopérative de Consommation

Conserve spécialement appréciée pendant l'été :

Salade au museau de bœuf

55 c. la boîte ¼ (ristourne)

Bachelin

Occasion : une belle toile (huile) du peintre Bachelin, « Le Jac de Brinz, Bönigen ». Adresser offres écrites à C. L. 865 au bureau de la Feuille d'avis.

Poissons

Truites portions vivantes
Palées - Perches
Gros arrivages de bondelles
Soles - Colin
Cabillaud
Filets de Cabillaud

Volailles

Poulets de Bresse et Hollande
Poulets du pays
Poules à bouillir
Pigeons

SEINET FILS S.A.

Rue des Epancheurs 6
Téléphone 51.071

Prothos

Les chaussures Prothos pour dames ne coûtent que

16⁸⁰
J. KURTH
NEUCHÂTEL



Caisses à fleurs

en éternit décoratives, solides et durables
Grand assortiment
Prix avantageux

Beck & Cie Peseux

Grands magasins de fers et d'articles de ménage
Tél. 61.243

Produits alimentaires le bon goût

à une grande importance. Un produit de 1er choix — est beaucoup mieux toléré par l'organisme. — A ce titre aussi vous vous intéressez — aux annonces de - ZIMMERMANN S. A.

RADIOS C'EST MAINTENANT le meilleur moment de changer votre appareil. Nous reprenons votre ancien poste au meilleur prix et ferons l'impossible pour vous satisfaire.
Réparations et révisions d'appareils de n'importe quelle marque, rapide et au plus juste prix par spécialiste.
C. MULLER FILS
Concessionnaires officiels
Au Vaisseau Bassin 10



Café-restaurant
de renommée, à remettre. Affaire sérieuse. S'adresser sous chiffre H. 31096 X, à Publitas, Genève. AS15988G

LE SOUCI DU MATIN
vous est épargné en achetant un réveil suisse de qualité.
Prix : Fr. 8.50 et 10.50 radium
Autres réveils depuis Fr. 4.50
Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie
HENRI PAILLARD
SEYON 12 - NEUCHÂTEL

«Biscottes» pour tous régimes

Spécialité à la Boulangerie WYSS J.-J. LALLEMAND 7 SABLONS 33

Emile Notter tapissier-décorateur

ancien chef de la Maison Paul Kuchlé
Meubles - Rideaux - Stores - Literie - Réparations
Travail soigné - Prix modérés
Rue des Terreaux 3 NEUCHÂTEL Téléph. 51.748

Forte génisse

d'un an, à vendre chez G. Schertenleib, Chaumont.

DEMANDES à ACHETER

On achèterait d'occasion mais en bon état, un lit à deux places, ainsi qu'un poêle émaillé trois trous, de préférence « Le Révo ». A la même adresse, à vendre longue-vue démontable, sur pieds, avec étui. S'adresser à la boucherie de la Béroche, Saint-Aubin.

H. Vuille Fits vis-à-vis du Temple du Bas achète

aux plus hauts prix VIEUX BIJOUX OR ARGENT et PLATINE
Discretion absolue
On demande à acheter une armoire ancienne

armoie ancienne

Adresser offres écrites, avec dimensions et prix, à A. S. 847 au bureau de la Feuille d'avis.

LIVRES

anciens et modernes. Bibliothèques complètes. Lots importants... sont achetés par la LIBRAIRIE DUBOIS

Bijoux

anciens, or, platine achats à bon prix
L. MICHAUD
Place Purry 1

LOCATION DE VOITURES

confortables et bien entretenues
GARAGE DES SAARS
Tél. 52.330 NEUCHÂTEL Tél. 52.330

N'enfermez pas les oiseaux dans une cage ; le Créateur leur a donné des ailes pour voler. Envoyez-les aux Volières libératrices de Serrières.

DE MAI A NOVEMBRE Exposition internationale

PARIS 1937
(ouverte au public dès le 25 mai)

Premier voyage accompagné du 12-17 juin (6 jours)
puis les 3, 17, 24, 31 juillet, etc., etc.
(Nombre de places limité)

RETOUR INDIVIDUEL POSSIBLE
Le prix du voyage comprend absolument tous les frais, soit : chemin de fer, transferts, les repas et chambre dans de bons hôtels, les visites de Paris, Versailles en autocar, l'entrée et deux repas à l'Exposition. Les guides, taxes, service, pourboires, une assurance contre les accidents :
Par personne Fr. 105.—
Demandez le programme très détaillé
DÉPARTS INDIVIDUELS TOUS LES JOURS
PROGRAMME SPECIAL

Voyages François Pasche

« Feuille d'avis » - NEUCHÂTEL - Tél. 51.226 (18ème année)

Société neuchâteloise des sciences naturelles

Séance du 7 mai 1937

La chimie des hormones

par M. H. Rivier

Les hormones sont des substances chimiques qui provoquent dans l'organisme des réactions particulières. Elles sont versées dans le sang par des glandes dites endocrines ou à sécrétion interne. Comme les vitamines, les hormones sont des catalyseurs de réactions déterminées agissant en concentration extrêmement faible. Mais tandis que les vitamines sont fournies à l'organisme par les aliments, les hormones sont produites par l'organisme lui-même.

L'étude physiologique des hormones se fait en enlevant à des animaux les glandes qui les sécrètent, puis en étudiant l'effet de l'introduction artificielle de ces substances dans le sang. On commence à utiliser en médecine les hormones pures, lorsqu'on a pu les obtenir, de préférence aux extraits de glandes dont l'effet est plus complexe. L'isolement des hormones à partir des extraits de glandes n'est possible que lorsqu'on peut disposer de grandes quantités de matières premières et qu'elles donnent des réactions chimiques caractéristiques.

La conférence a traité plus spécialement celles de ces hormones qui ont été isolées à l'état pur et dont la constitution chimique a été établie; pour celles qui ont été reproduites artificiellement, il a indiqué la marche de leur synthèse. Voici quelles sont ces hormones:

1. **Hormones des glandes surrénales.** — Ce sont l'adrénaline, qui se retire des

parties médullaires de ces glandes, et la cortine, qui s'extrait des portions corticales. L'adrénaline est la mieux connue. C'est un vasoconstricteur, un excitant du système nerveux; elle renforce les mouvements du cœur. C'est un aminoacide aromatique qui est aujourd'hui fabriqué artificiellement et utilisé comme vasoconstricteur dans les anesthésies locales.

Quant à la cortine, qui règle la quantité normale de liquide du sang, sa constitution est encore inconnue.

2. **Hormone de la glande thyroïde, Thyroxine.** — Le manque de cette hormone produit le myxoedème et le crétinisme, son excès le Basedow. Un caractère important de la thyroxine est sa teneur en iode. Sa constitution est connue; elle a été reproduite artificiellement.

3. **Hormone du pancréas, Insuline.** — On sait l'importance de l'insuline dans le traitement du diabète. C'est une substance azotée et sulfurée qui paraît rentrer dans le groupe des matières protéiques. Sa constitution est encore inconnue.

4. **Hormones sexuelles.** — Ces hormones, qui produisent les phénomènes sexuels secondaires, constituent un groupe qui a été particulièrement étudié depuis quelques années et dont la connaissance a fait des progrès remarquables. On connaît aujourd'hui trois hormones mâles et huit hormones femelles. Toutes contiennent le système annulaire des stéroïdes et des acides biliaires. Les trois hormones mâles sont l'androstérone, la déhydroandrostérone et la testostérone. Les

deux premières se retirent de l'urine des mammifères mâles, la dernière des testicules. Toutes trois ont été reproduites artificiellement à partir du cholestérol. Elles stimulent les fonctions sexuelles mâles et sont dosées par leur action sur la croissance de la crête des chapons.

Quant aux hormones femelles, elles se divisent en **hormones folliculaires** ou **œstrogènes** et en **hormones du corps jaune**. Les premières favorisent le développement des organes génitaux femelles; celles du corps jaune ont pour fonction la fixation de l'œuf fécondé sur la muqueuse utérine. Les hormones folliculaires se trouvent dans l'urine des femelles enceintes et des femelles portantes. Ce sont la folliculine, la dihydrofolliculine, l'hydrat de folliculine ou théolol, puis l'équiline, l'hippuline et l'équiline. La constitution chimique des trois premières est connue, mais elles n'ont pas encore été reproduites artificiellement. Les hormones du corps jaune sont l'X et la B-progesterone. Non seulement leur constitution est connue, mais la synthèse de la première a été faite à partir d'un stéroïde végétal, le stigmasterol.

Les autres hormones animales sont encore peu connues au point de vue chimique. Les plus intéressantes sont celles qui sont sécrétées par l'hypophyse, organe glandulaire composé de trois lobes qui se trouve à la base du cerveau. Il en existe plusieurs, qui régissent le développement des diverses glandes endocrines, et par conséquent la sécrétion de leurs hormones spécifiques. Citons surtout l'hormone qui règle la croissance du corps et celle qui règle le développement des organes sexuels. Cette hormone, appelée hormone gonadotrope, se retrouve dans l'urine des femelles portantes; c'est sa présence et celle des hormones

folliculaires dans l'urine des femmes enceintes qui permet de diagnostiquer la grossesse par son action sur l'utérus de souris ou de lapine. D'autres, enfin, peu connues jusqu'à présent, sont sécrétées par la parathyroïde, par la muqueuse de l'intestin, par le cœur, par le foie.

Enfin on a reconnu l'existence d'**hormones végétales**. Ces substances, appelées **Auxines**, dont quatre sont connues actuellement, président à la croissance des végétaux et causent les phénomènes du phototropisme et du géotropisme. Il est probable que la formation des racines et des fleurs est aussi due à des hormones qui n'ont pas été caractérisées chimiquement jusqu'à présent.

Présentation d'un appareil permettant de dessiner toutes les coniques

par M. Edm. Guyot

Rappelons que l'on appelle coniques les courbes du second degré, c'est-à-dire l'ellipse, l'hyperbole et la parabole. Il existe dans le commerce des appareils permettant de dessiner l'une ou l'autre de ces courbes, mais jusqu'à présent on n'avait jamais essayé de dessiner toutes avec un seul appareil. M. Samuel Perret, architecte, a imaginé un appareil qui donne une solution très élégante de ce problème. On sait que si l'on coupe un cône à base circulaire par un plan, la section obtenue est une conique; c'est une ellipse lorsque le plan sécant coupe toutes les génératrices, une hyperbole lorsque le plan sécant est parallèle à deux génératrices et une parabole lorsque le plan sécant est parallèle à une génératrice. Dans l'appareil de M. Perret, le plan sécant est confondu avec le

plan du dessin. Le crayon qui dessine la courbe peut tourner autour d'un axe avec lequel il fait angle égal à la moitié de l'angle d'ouverture du cône. L'inclinaison de l'axe du cône peut être réglée à volonté et suivant cette inclinaison et l'angle d'ouverture, on obtiendra une ellipse, une hyperbole ou une parabole. Connaissant les sommets et les foyers de la courbe à dessiner, il est facile de déterminer la hauteur du sommet du cône au-dessus du plan du dessin, l'inclinaison de l'axe du cône et l'angle d'ouverture du cône. Généralement, le problème comporte une infinité de solutions, c'est-à-dire qu'une infinité de cônes coupent le plan du dessin suivant la conique désirée. M. Perret a cherché à simplifier le problème en choisissant le cône

le plus favorable. Pour l'ellipse, l'une des génératrices passant par l'un des sommets est choisie verticale; il en est de même de la génératrice passant par le sommet de la parabole. Dans le cas de l'hyperbole, l'axe du cône est choisi parallèle au plan du dessin. Cet appareil pourra rendre des services dans bien des domaines. Il sera très utile dans le repérage par le son ou la détermination du foyer d'un tremblement de terre au moyen de trois stations car on emploie deux systèmes d'hyperboles homofocales que l'appareil de M. Perret permet de dessiner dans un temps record. Les professeurs de mathématiques seront aussi très heureux d'obtenir, pour leurs cours, n'importe quelle conique avec un seul appareil.

La Feuille d'avis de Neuchâtel

Le quotidien qui monte et grandit

15.800 personnes y sont abonnées
50.000 lecteurs la consultent chaque jour

Faites de même
et vous serez bien informé

TIENT LE MOTEUR PROPRE

PROCÉDÉ "CLIRO SOL"

GARDE LE MOTEUR JEUNE



Un coup de téléphone et nous sommes à votre service

Carl Donner Serrurerie NEUCHÂTEL Bellevaux 8 Téléphone 53.123 Toutes réparations	Décoppet Frères entrepreneurs MENUISERIE CHARPENTERIE PARQUETERIE Tél. 51.267 Neuchâtel - Evole 49	Ferblanterie Appareillage Fritz Gross Installations sanitaires COQ-D'INDE 24 Tél. 52.056
Pour votre déjeuner Pour votre goûter Pour votre dessert un yogourt OFCO livré à domicile, à toute heure LABORATOIRE OFCO 13, Place des Halles Tél. 53.417	DI FARETTO & QUINCHE électriciens Rue de la Gare 30 Téléphone 52.648	En cas de décès adressez-vous immédiatement à J. KELLER Pompes funèbres - Central Deuil Rue du Seyon 30 Téléphone 52.300

Société Coopérative de Consommation

Saucisses sèches appréciées:

Gendarmes 25 c.

Alpenklübler 40 c.

RISTOURNE!

Vêtements
Beau choix
Prix avantageux
Manteaux de pluie
Pantalons tennis
Chemises
Ceintures - Chaussettes
Cravates, Casquettes, Chapeaux

Au Bon Marché
Saint-Honoré 8, Neuchâtel

Elle supporte la fumée, que dis-je! elle s'en régale, car... c'est du tabac HORN.

Tout tabac portant la marque «le cornet» est toujours bon.

VALAIS

Le pays du soleil au cœur des hautes Alpes

RENSEIGNEMENTS PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE VALAISANNE, A SION

Champéry 1055 mètres
Centre d'excursions, 10 tennis courts, piscine moderne. Route pour autos. Ch. de fer électrique. 10 bons hôtels et pensions. Institutions et pensionnats. Homes d'enfants. Prosp. par le Bureau officiel de renseignements. Tél. 41.

CHAMPERY GRAND HOTEL DENT DU MIDI. Tout confort. 150 chambres. Orchestre - Grand parc - Pension 9 fr., dep. 8 fr. - Tél. N° 2.

FINHAUT-Giétroz 1257 mètres. Ligne Martigny-Châtillard-Chamonix
Source d'eau radio-active
Hôtels: BRISTOL, BELOISEAU, FINHAUT, BEAU-SÉJOUR, MONT-BLANC et PERRON - GIÉTROZ; EDEN

Région Suisse du Mont-Blanc
Station CFF: Martigny - 2 lignes ch. de fer: Martigny-Châtillard (Chamonix) et M.O. 9 lignes cars postaux - Lignes privées - 4000 lits hôtels.
Martigny et environs: la Forclaz, Revofre, Chemin, Col des Planches.
Val du Trient: Vernayaz, Salvan, Biolley, les Granges, Salanfe, les Marécottes, Trétiën (Gorges Triège), Finhaut-Giétroz, Trient.
Val d'Entremont: Orsières, Champex, la Fouly-Ferret, Gd-St-Bernard.
Val de Bagnes: le Châble, Verbier, Finonay.
Rens.: Sociétés développement et Groupement Mt-Blanc à Martigny.

LA FOULY *Orsières. GRAND HOTEL DU VAL FERRET. Confort. 1600 m. Séjour d'été idéal. Prospectus par la Direction

FIONNAY Hôtel Gd-COMBIN. 1500 m. Gr. et pet. asc. Jardin, parc, 1505 m. 32 cols et passages, glaciers, forêts, tennis, garage, lacs alp. Bains et nat. Pension 7 à 9 fr. Arrangem. pour familles

VALAIS CENTRAL

Evolène 1400 m. Cars post. dep. 150 m. Hôtel HERMI-TAGE, dern. confort. Prix de pens. avant saison dep. fr. 8. - Bonne saison, dep. fr. 9. -	AROLLA Hôtel du MONTCOLLON 2000 m. Grand Hôtel. 1378 m. Garages. Tél. 2
CRANS SUR SIÈRE Alt. 1500 m. Le plus beau GOLF alpin PLAGE - TENNIS - EXCURSIONS	ST-LUC GRAND HOTEL DU MONT-CERVIN Rossier & Gard, prop. Téléphone 3 GRAND HOTEL BELLA TOLA Le rendez-vous des Suisses

HAUT-VALAIS

UN MAGNIFIQUE VOYAGE CIRCULAIRE: TOUT LE VALAIS

ET LE **LOETSCHBERG**

Loèche-les-Bains 1411 m. Rhumatismes La cure thermique à la montagne Pension depuis 9 fr. - BELLEVUE
Hôtels avec bains: ALPES - MAISON BLANCHE - BELLEVUE

Loèche-les-Bains 1411 m. Lig. Simplon Col de la Gemmi HOTEL DES ÉTRANGERS Eau courante - Bains - Régimes

ST-NICOLAS Séjour idéal et tranquille HOTEL-PENSION ROVINA Route p° autos, Pens. dep. 7 fr. Garage

ZERMATT Les Hôtels SEILER MONT-CERVIN, VICTORIA, BEAU-SITE RIFFELALP, pension dep. 11 fr. 50 et 12 fr. DES ALPES, DE LA GARE, MONT-ROSE SCHWARZSEE, pens. dep. fr. 8.50, 9.50 et 10 Echange de repas - Prospectus

ZERMATT Hôtels: Schweizerhof, Bellevue, Cuis. renommée. Vins de choix. Restaurat. Concerts. Dir. H. Zimmermann

EGGISHORN HOTEL JUNGFRAU Ch. de fer Furka très favor. pour séjours Nomb. exc. et asc. Tennis. Fam. E. Catherine

BELALP 2180 m. Pied du Glac. d'Aletsch Autos postales à mi-chemin

SIMPLON-KULM Hôt. Bellevue 2010 m. Tél. 144.2. Auto-car postal. Séjour de vacances idéal. - Week-end. - Chauffage central

Zermatt-Gornergrat via Furka-Oberalp
L'incomparable itinéraire et la villégiature idéale des connaisseurs

La graisse comestible

ASTRINA

est l'heureux mélange de graisse de bœuf et de saindoux de première qualité avec de l'huile végétale. Créée pour assurer le débouché des graisses du pays, elle est préparée par l'"ASTRA", Fabrique d'huiles et de graisses alimentaires S.A., à Steffisburg, sur le désir des maîtres-bouchers.

En vente seulement chez les bouchers.
Société Ramina, Zäziwil.

Ménagères! Attention!

Bouilli

le demi-kilo -.80 et 1.-

Rôti, Cuisson, Cuvard Fr. 1.50

VEAU

Poitrine, Collet le 1/2 kg. 1.20

PORC FRAIS

Filet, Côtelettes, le 1/2 kg. 1.50

Jambon, palette

Saucissons pur porc le 1/2 kg. 1.50

Saucisse au foie » 1.25

Lard maigre fumé » 1.70

Lard maigre salé » 1.50

Saindoux fondu, pur porc par seaux de 5 kg. » -.90

Graisse mélangée » -.65

Langue de bœuf, la pièce, dep. 6.-

Jambon cuit, les 100 gr. Fr. -.50

Boucherie-Charcuterie
BERGER-HACHEN FILS

Rue du Seyon - NEUCHÂTEL - Rue des Moulins
Tél. 51.301 - Prompt envoi au dehors

ST-LUC VAL D'ANNIVIERS

ZINAL VAL D'ANNIVIERS
Hôtel Diablon Pens. 9 à 13 fr.
Hôtel Durand Pension 8 à 10 fr.

HAUT-VALAIS

UN MAGNIFIQUE VOYAGE CIRCULAIRE: TOUT LE VALAIS

ET LE **LOETSCHBERG**

Loèche-les-Bains 1411 m. Rhumatismes La cure thermique à la montagne Pension depuis 9 fr. - BELLEVUE
Hôtels avec bains: ALPES - MAISON BLANCHE - BELLEVUE

Loèche-les-Bains 1411 m. Lig. Simplon Col de la Gemmi HOTEL DES ÉTRANGERS Eau courante - Bains - Régimes

ST-NICOLAS Séjour idéal et tranquille HOTEL-PENSION ROVINA Route p° autos, Pens. dep. 7 fr. Garage

ZERMATT Les Hôtels SEILER MONT-CERVIN, VICTORIA, BEAU-SITE RIFFELALP, pension dep. 11 fr. 50 et 12 fr. DES ALPES, DE LA GARE, MONT-ROSE SCHWARZSEE, pens. dep. fr. 8.50, 9.50 et 10 Echange de repas - Prospectus

ZERMATT Hôtels: Schweizerhof, Bellevue, Cuis. renommée. Vins de choix. Restaurat. Concerts. Dir. H. Zimmermann

EGGISHORN HOTEL JUNGFRAU Ch. de fer Furka très favor. pour séjours Nomb. exc. et asc. Tennis. Fam. E. Catherine

BELALP 2180 m. Pied du Glac. d'Aletsch Autos postales à mi-chemin

SIMPLON-KULM Hôt. Bellevue 2010 m. Tél. 144.2. Auto-car postal. Séjour de vacances idéal. - Week-end. - Chauffage central

Zermatt-Gornergrat via Furka-Oberalp
L'incomparable itinéraire et la villégiature idéale des connaisseurs

ACHETEZ

POUR ÉVITER LE CHOMAGE

C'EST UN DEVOIR NATIONAL



De même qu'il y a fagot et fagot, il y a confection et confection..., la belle et l'ordinaire, naturellement.

Il importe de les distinguer. L'une signifie satisfaction, l'autre le contraire.

Le public n'a pas tardé à reconnaître la qualité, l'élégance et le fini qui distinguent la confection Excelsior de la confection ordinaire.

Alors venez voir notre immense assortiment et nos prix avantageux.

NOTRE ASSORTIMENT

est complet dans toutes les séries de prix, mais nous attirons spécialement votre attention sur nos complets tout faits à

Fr. 75.-

Leur coupe de bon goût, rehaussée par des tissus laine, aux dessins nouveaux, ainsi que leur finition luxueuse, les destinent aux messieurs qui savent ce que c'est qu'un beau vêtement. Autres séries 55.- 65.- 85.- 95.-

Confection Excelsior
Grand'Rue 2 - Angle rue de l'Hôpital
M. Dreyfus



dans les bons magasins d'alimentation

Gypserie et peinture, Papiers peints, Peintures plastiques

Prix très modérés

Victor Boradori Corcelles
Tél. 61.338

MACHINES A COUDRE

sortant de révision, Helvétia vibrante, 85 fr., Pfaff vibrante, 95 fr., Singer centrale, 90 fr., Durkopp vibrante, 60 fr., Gritzner vibrante, 65 fr., etc.
Couseuses Modernes S. A.
FAUBOURG DE L'HOPITAL 1
Téléphone 52.932

Fleurs de printemps

NOUVEAUTÉS DE PARIS CHOIX RAVISSANT chez

Guye-Prêtre
Saint-Honoré Numa-Droz

Pour les courses les touristes les personnes seules - confitures en boîtes «Touriste» à 30, 35, 40 c. la boîte d'environ 280 gr. 6 sortes
ZIMMERMANN S. A.

Son Désir
une cuisinière à gaz
Hoffmann
Marque suisse de première qualité
s'achète

A LA MÉNAGÈRE
2, place Purry NEUCHÂTEL Tél. 51.714
Tous les articles de ménage et nettoyage
VOYEZ NOS VITRINES

ANNONCES SUISSES S.A.

a l'avantage d'informer sa nombreuse et fidèle clientèle et le public en général de l'ouverture de son agence :

RUE DU TEMPLE-NEUF 3 TÉL. 51.190

Elle est à la disposition de MM. les commerçants, industriels et particuliers pour la transmission de n'importe quelle annonce et exécution de tout ordre de publicité.

PUBLICITÉ

dans tous les journaux du canton, de la Suisse et de l'Étranger au tarif même des journaux, sans aucune majoration.

Concessionnaire de plus de 100 journaux suisses
Etudes, projets, devis et renseignements absolument gratuits

Régie exclusive du *Courrier du Vignoble*, paraissant à Colombier

Annonces-Suisses S.A. / Neuchâtel

Rue du Temple-Neuf 3 - Téléphone 51.190



Du **nouveau...**
Encore du **nouveau...**
Toujours du **nouveau...**

Savoir choisir parmi toutes ces nouveautés celles qui vous satisferont entièrement, telle est la tâche difficile que nous accomplissons pour vous

Robes très mode, en crêpe mat, impression nouveauté 39.- 29.- 19.50 **15⁵⁰**

Très chic robes en crêpe de Chine pure soie, jolis dessins 69.- 59.- 39.- **19⁵⁰**

Charmants tailleurs en cloqué, taffetas et crêpe de Chine pure soie, uni et fantaisie, la jaquette entièrement doublée 69.- 59.- 49.- **39⁵⁰**

Robes pour le sport et le tennis, en reps lavable ou vistra lin, soie rayonne, très jolis dessins, en blanc, ciel, rose et nil 28.- 19.- 15.50 9.80 **6⁹⁰**

Jaquettes en piqué blanc, façon tailleur, la dernière nouveauté 19.50 et **14⁵⁰**
Ravissant tailleur en piqué blanc, la jaquette à manches courtes, lui donne une ligne très nouvelle **29⁵⁰**

Costumes tailleurs en lin blanc et mais, de coupe strictement classique, très belle qualité 29.- 25.- 19.50 **16⁵⁰**

Manteau, 3/4 en lin blanc, très jolie façon **19⁵⁰**

Jupes en lin, vistra infroissable, formes sport, très grand choix 9.80 6.90 5.90 **4⁹⁰**

Nos salons de MODES...
... sont le rendez-vous de toutes les femmes vraiment élégantes
Chapeaux en lin, piqué, bourrette et panama blanc, ravissantes formes, garnitures très chic 14.50 12.50 10.50 8.90 **6⁹⁰**
Casquettes de lin pour dames, très pratique pour le sport... **2⁹⁵**

AU LOUVRE La nouveauté S. A. NEUCHÂTEL

BATEAU
léger, à quille, quatre places, en parfait état, à vendre. — S'adresser route de Berne 4, Saint-Blaise.
A vendre une **faneuse** (occasion), chez U. Cuanillon, Saint-Blaise, près gare C. F. F.

Société Coopérative de Consommation
Pour le dessert ou le goûter, demandez nos délicieuses

Chantier privé de bienfaisance **FERMÉ**
Soupes populaires fermés dès **LE 29 MAI**
Service social fermé dès **LE 12 JUIN**

Tartes aux fruits
POMMES - PRUNEAUX Fr. -.95 1.40 1.75
ABRICOTS
CERISES sans noyaux Fr. 1.10 1.70 2.25
RISTOURNE

Association du sou
Joséphine Butler
Mercredi 2 juin, à 14 h. 30
RESTAURANT NEUCHÂTELOIS
Faubourg du Lac 17
Assemblée cantonale
des collectrices et souscriptrices
Toutes les personnes s'intéressant à l'œuvre y sont cordialement invitées
Au programme : Rapport des comptes. — Causerie de l'adjudante Giger : UNE ŒUVRE D'AMOUR, «LE PHARE ELIM, A VEVEY» THE

Participez au grand Concours de l'horloge Zénith

L'indicateur le mieux adapté à votre région
En vente dans toutes les librairies, les kiosques et aux guichets des gares et des bureaux de poste, **60 centimes**



PROMENADES, EXCURSIONS

STATION DE CURES BAREGGHOHE I/E
Altitude 920 m.
5 km. de Langnau, tél. 45 Trubschachen
Autostrade jusqu'à la maison
Recommandé aux passants, sociétés, écoles et hôtes de vacances. — Prix de pension : Fr. 6.- à 8.50.
AS7918B M. Wolfensberger et F. Tanner.

Bains de Rohrimoos Altitude 925 m. près Steffisburg
Endroit favorable recommandé pour clubs et sociétés. Bonne cuisine abondante. Spécialité du pays. Lieu de vacances sain et avantageux, à proximité des forêts, vue magnifique. Prospectus, Téléphone 10. Famille BLASSER.

Prêles Kurhaus Hôtel de l'Ours
LAC DE BIENNE Tél. 8.83 Funiculaire de Gidreese
Superbe but d'excursion, grand jardin ombragé, Vacances idéales. Pension avec chambre, 6 fr. — Prospectus. F. BRAND, propriétaire.

Routes pour autos dans toutes les directions. SA8887J
GRIMMIALP Dientigen (Oberland bernois)
Station de montagne tranquille et de premier ordre. Altitude 1200 mètres. Grandes forêts. Vue magnifique sur les Alpes. Poissons, Pâtisserie, Bonnes cuisines et cave. Prix de pension, 6 fr. Téléphone 2413.
Se recommande : J. REBER, chef de cuisine.

Vacances dans l'Emmenthal
HOTEL CHEVAL BLANC - ZAZIWIL
(ligne Berne - Langnau). Soleil, tranquillité, sans poussière, jolies promenades. — Cuisine de 1er ordre. — Prix : 6 fr., 4 repas par jour. Prospectus par Famille KUNZI, téléphone 4.

LES FLEURETTES - Leysin (Alt. 1300)
CURE D'AIR ET DE REPOS
CONVALESCENCE - HÉLIOTHÉRAPIE
Chambre au midi avec galerie
Pension à partir de Fr. 6.50 AS 12059 L

Autocars du Val-de-Ruz CERNIER - Téléphone 55
Matériel suisse, moderne. — Sociétés, etc., pour vos EXCURSIONS, demandez nos services

FRAISES d'Italie **ASPERGES de Cavaillon**
aux plus bas prix du jour

Mayonnaise extra

le verre de 120-130 gr. (poids de fabrication)
(dépôt pour le verre 25 c.)

-.25

MIGROS

(F. A. 28. V. 37)

Le préféré du gourmet
Vinaigre Berna
Fait de vinaigres & moutardes, Berne S. A.

Sirope de framboises - pur jus de fruit - et sucre
au détail — 20 c. le déci
en litre à
Fr. 1.85 (verre à rendre)
en bouteille d'un kg. à —
Fr. 1.40 (verre à rendre)
- ZIMMERMANN S. A.

A. Rohrer-Matile
Boucherie-Charcuterie française
Temple-Neuf 18 - Téléphone 52.605
Toujours bien assorti en
Viande fraîche 1^{re} qualité
POULES - LAPINS
Superbes POULETS DE GRAIN, à Fr. 3.50 le kilo

O. MARIOTTI
Fabrique de chapeaux
Rue de l'Hôpital 9
Grand choix de chapeaux en tous genres
aux meilleurs prix
Chapeaux blancs depuis Fr. 4.90
NETTOYAGE ET REPASSAGE DE CHAPEAUX DE LIN

Salle à manger
hêtre et bouleau poli, garantie 5 ans : un buffet, quatre portes, tiroir intérieur, coins arrondis, une table à rallonges, six chaises assorties.
Fr. 355.-
à notre rayon meubles neufs.
AU BUCHERON, Neuchâtel
Ecluse 20 - Tél. 52.633

Fiez-vous à votre palais: il vous dit: **"HAG"** est le meilleur des cafés décaféinés!

Le cigare a 144 ans

Après la pipe le cigare connaît la vedette de l'actualité. Il y a eu, en effet, cent quarante-quatre ans — le 6 mai exactement — que les premiers cigares furent introduits en France.
C'est, d'ailleurs, une curieuse histoire que celle de l'héroïque exploit d'un corsaire français qui, au printemps de 1793, introduisit en France les premiers havanes. En ces temps troublés, les alliés de la première coalition bloquèrent les côtes du Pas-de-Calais et de la Manche, et les denrées se faisaient rares à Boulogne-sur-Mer.
Au matin du 6 mai, la nouvelle se répandit dans la ville qu'un hardi voilier de course venait d'accoster au port avec un gros cargo hollandais arraisonné et pris à l'abordage en pleine mer du Nord.

La prise était bonne. Le navire était plein à craquer d'approvisionnements de toute sorte. La visite de la douane révéla en outre que parmi les marchandises saisies se trouvait une quantité considérable de tabac en feuilles et en rouleaux. Sur leur demande, les matelots prisonniers à bord avaient été autorisés à conserver un certain nombre de ces « rouleaux », qu'ils fumaient sur le pont, avec délices.

Intrigués, les douaniers boulonnais eurent la curiosité de goûter à ces « rouleaux », pareils à des tisons allumés par un bout, et que l'on aspirait en avalant la fumée. Ils les trouvèrent délicieusement odorants. Ainsi les douaniers de Boulogne furent les premiers fumeurs de cigare en France.

Le plaisir éprouvé à fumer les blonds fuseaux fut bientôt connu. Chacun voulut goûter au « pétun exotique », et les femmes — assurent les chroniques du temps — se montrèrent « plus particulièrement curieuses de cette nouvelle volupté ».
La capture du voilier devait valoir par la suite au capitaine Delpierre, qui commandait l'équipage du corsaire, les félicitations de Carnot, en tournée d'inspection à Boulogne, et la gloire d'avoir révéle le cigare!

Depuis, les fameuses havanes douillettement logées en de précieux coffrets de bois, gainées avec luxe et chargées de bagues, ont fait leur chemin ailleurs qu'en France.

Bulletin à découper

pour les personnes ne recevant pas encore le journal

Je déclare souscrire à un abonnement à la

Feuille d'avis de Neuchâtel jusqu'au

30 juin 1937 1.30
30 septembre 1937 5.-
31 décembre 1937 8.70

* Le montant de l'abonnement sera versé à votre compte de chèques postaux IV 178.

* Veuillez prendre le montant de mon abonnement en remboursement.

* Biffer ce qui ne convient pas.

Nom :

Prénom :

Adresse :

(Très lisible)

Adresser le présent bulletin dans une enveloppe non fermée, affranchie de 5 c. à

L'Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

La construction de routes avance rapidement en Afrique orientale

MILAN, 25. — Le ministre des travaux publics est rentré en Italie après avoir passé deux mois en Afrique orientale. Son séjour a été consacré à l'inspection des grands travaux routiers. Il a déclaré à un collaborateur du «Popolo d'Italia» qu'il était très satisfait de sa visite.

Des 3500 kilomètres de routes en cours de construction, 1000 kilomètres bitumés et 1300 kilomètres macadamisés seront prêts le 30 juin. Les 1200 autres kilomètres seront achevés le 30 juin 1938. Les deux artères principales iront d'Asmara à Dessié et de là à Addis-Abeba (1100 km.) et d'Asmara à Axoum, Debareck et Gondar (580 km.). Elles seront définitivement ouvertes au trafic pour la prochaine saison des pluies. La nouvelle piste Dessié-Sardo-Assab et la route occidentale vers le Gimma et le Lekemti seront également achevées à ce moment. Addis-Abeba et Gondar seront ainsi reliées avec la mer.

La fête romande des Unions chrétiennes

On nous écrit :

Samedi 22 et dimanche 23 mai, les Unions chrétiennes de jeunes gens de la Suisse romande ont eu à Lausanne leur fête triennale.

Le premier jour fut consacré à l'assemblée des délégués des Unions, qui siégèrent dans la salle du Grand Conseil, sous la présidence de M. Henri Berthoud, ingénieur à Genève, président central. La note dominante de cette assemblée fut la ferme volonté d'aller de l'avant et d'introduire des méthodes nouvelles pour remplir la mission des Unions au milieu d'une jeunesse tiraillée par des forces contraires. Il fut question de constituer un front commun des jeunes chrétiens de la Suisse et de s'associer à cet effet aux mouvements alémaniques.

Dimanche vit affluer à Lausanne plus de 1500 unionistes de toute la Suisse romande. Après un culte solennel à la cathédrale, présidé par le pasteur R. Centlivres, de la Sarraz, les unionistes se rendirent en un long cortège au Comptoir suisse où eut lieu le banquet. Au cours de ce dernier on entendit des allocutions de M. Porchet, conseiller d'Etat, du syndic Maret, du professeur E. Choisy, de Genève, président de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse et de représentants des Eglises vaudoises.

L'après-midi, dans une grande réunion publique, MM. Ch. Béguin et Ch. Guillon, récemment rentrés de la conférence universelle des Unions à Mysore, adressèrent à la jeunesse de vibrants appels, l'invitant à comprendre les signes des temps, particulièrement favorables au christianisme, et à obéir à la volonté de Dieu.

Il y eut ensuite une touchante manifestation en l'honneur des vétérans qui depuis quarante ans et plus sont au service de la cause unioniste. L'assemblée leur fit une ovation enthousiaste. Un diplôme leur fut remis en reconnaissance des services rendus.
Un acte de clôture couronna cette belle journée.

Une enquête en Suisse au sujet d'un crime commis dans le rapide Strasbourg-Vintimille

On se souvient — nous l'avons annoncé — du crime particulièrement atroce qui fut commis sur la personne d'une femme dans le rapide Strasbourg - Vintimille. Le contrôleur du train, Veyrac, fut arrêté, puis relâché.

Poursuivant son instruction sur la mort mystérieuse et tragique de Mme Garola, le juge Giacomoni, vient d'envoyer un témoin, M. Raymond Girop, 24 ans, sergent aviateur.

M. Raymond Girop, non seulement a voyagé dans le Strasbourg - Vintimille la nuit du 15 au 16 novembre 1936, mais il avait pris place dans un compartiment de deuxième classe, immédiatement voisin de celui de Mme Garola.

Veyrac, on s'en souvient, a déclaré avoir effectué le contrôle normal des billets peu avant l'arrivée du rapide à la gare des Arcs, et il a ajouté qu'au moment où il passait devant le compartiment où Mme Garola se trouvait étendue sur une banquette dans l'attitude du sommeil et qu'il allait pénétrer, un voyageur, coiffé d'un baret, s'était interposé en lui disant : « Cette dame dort profondément, ne la réveillez pas. »

Et, accédant à ce désir, Veyrac avait continué son contrôle, sans entrer dans le compartiment de Mme Garola. Or, le sergent aviateur, Raymond Girop, qui se trouvait dans un des deux compartiments voisins de celui de Mme Garola, a déclaré, de la façon la plus catégorique, qu'il n'a

pas été contrôlé par Veyrac. Le juge Giacomoni conclut que Veyrac n'a donc pas dit la vérité.

Recherches en Suisse
D'autre part, M. Giacomoni vient d'envoyer une nouvelle commission rogatoire au parquet de Genève :

1. Pour retrouver et entendre comme témoin, un voyageur genevois qui posséderait un document intéressant ;
2. Pour rechercher ce document qui apporterait une preuve que Veyrac n'a pas toujours eu une attitude correcte quand il était de service.

Les indications recueillies par le juge d'instruction établiraient, en effet, que les premiers jours du mois de mars 1936 un surveillant du train Vintimille-Genève se serait écarté de l'attitude irréprochable que gardent toujours les surveillants et les contrôleurs des trains des chemins de fer français.

Etant donné que le drame du Strasbourg-Vintimille, où périt Mme Garola, se déroula dans la nuit du 15 au 16 novembre 1936, le document dont M. Giacomoni demande la recherche au parquet de Genève n'a sans doute pas trait directement à l'assassinat de la gérante du magasin « A la marquise de Sévigné ». Mais il n'en reste pas moins qu'une commission rogatoire est partie pour rechercher ce document qui constituerait une preuve nouvelle de la manière singulière dont Marius Veyrac comprenait parfois l'exercice de ses fonctions.

Le doyen des journalistes européens



M. Ernest Judet (à droite), journaliste français, est âgé de 87 ans. Il est le doyen des journalistes professionnels d'Europe. — M. Robert Dell (à gauche), correspondant du «Manchester Guardian», doyen des journalistes de la S. d. N. a plus de 70 ans. — Ces deux vétérans de la presse ont été photographiés pendant la dernière session du conseil de la S. d. N.

Du tramway au trolleybus, à Lausanne

Le Conseil communal de Lausanne a approuvé la convention conclue entre la commune de Lausanne et la Société des tramways lausannois pour la substitution des trolleybus aux voitures dans une partie du réseau : 12 kilomètres sur 37. Il a voté un crédit de 470,000 francs pour la réfection des chaussées où l'exploitation des trolleybus remplacera les tramways sur rail et un crédit de 630,000 fr. pour la réfection des chaussées où les voies des tramways seront posées sur béton en première période. Il a autorisé la municipalité à accorder à la Société des tramways lausannois un prêt de 865,000 francs, à allouer aux tramways un subside extraordinaire de 15 pour cent des sommes nettes payées pour les travaux et à garantir un emprunt de 1,500,000 fr. que les tramways lausannois devront contracter pour ces travaux.

On sait — nous avons déjà consacré un article à cette importante question — que les tramways seront remplacés par des trolleybus dans l'intérieur de la ville seulement.

LIBRAIRIE

LA PATRIE SUISSE
Sommaire du No 22, du 29 mai : Les premières fêtes de la Société helvétique de musique, par R.-Aloys Mosser. — Jacob Preisinger, nouvelle par Jean Marteau. — Le concours intercantonal de chiens d'utilité à la Chaux-de-Fonds, par M. Roch. — Lectures, par L. L. — Actualités : le couronnement de Notre-Dame de Genève ; M. Guido Schmidt à Berne.

Un nouveau procès terroriste a eu lieu dans une province russe

MOSCOU, 25. — Le «Tichookeanskaja Swjosda», organe officiel de l'Union soviétique pour les territoires d'Extrême-Orient, annonce qu'un nouveau procès a eu lieu à Chabarowsk contre une organisation d'espionnage trotskiste, dont les membres se livraient à des actes de sabotages sur les voies ferrées.

Onze personnes ont comparu devant le tribunal et, comme les 44 du premier procès de Swobonoje, ont toutes été condamnées à mort. La sentence a déjà été exécutée. La presse moscovite passe absolument sous silence cette affaire.

Lire dans «Curieux» du 29 mai

Un bâtisseur d'empire : Sir Ronald Storrs, par Claire-Eliane Engel. — **L'éducation fasciste de la jeunesse en Italie,** par le Dr A. Staempfli. — **Le cinquantenaire de l'Ecole d'horticulture de Genève,** par Jean Troesch. — **Les grands types du roman policier (III) :** Arsène Lupin, par Alfred Gehri. — **Le bras, nouvelle** par Louis Campiche. — **Couleur du temps parisien,** par Halceste. — **Irene Herlitg nous est revenue,** par F.-L. Blanc. — **Poème de mai,** par Gil. — **Le poile du destin,** par Aldebaran. — La page des lettres et des arts, La page des jeux et divertissements. — **L'œil de «Curieux»,** Les Echos de «Curieux».

Emissions radiophoniques de vendredi

(Extrait du journal «Le Radio»)
SOTTENS : 12.29, l'heure, 12.30, inform. 12.40, musique légère, 13.05, concerto de Grieg, 16.59, l'heure, 17 h., piano, 18 h., intermède, 18.05, causerie sur le tennis, 18.25, communiqués, 18.30, le bridge, 18.40, les sports, 18.50, pour ceux qui aiment la montagne, 19 h., la semaine au Palais fédéral, 19.15, micro-magazine, 19.30, inform. 20 h., violoncelle par Ch. de Ribaupierre, 20.30, bulletin financier de la semaine, 20.45, les travaux de la S. d. N. 20.55, intermède, 21 h., «Les notes de Figaro», opéra de Mozart, retr. de Florence.
Télédiffusion : 10.15 (Tour Eiffel), disques, 12 h. (Lugano), disques, 13.50 (Toulouse), concert.
BEROMUNSTER : 10.20, radioscolaire, 12 h., musique de pays lointains, 12.40, orchestre célèbre, 16.30, chant, 17 h., piano, 17.30, accordéon, 18.35, causerie juridique, 19.35, disques, 19.55, causerie-audition sur le tambour, 20.15, chansons populaires, 20.45, pour le LXXVme anniversaire de la mort de J. Nestroy, auteur de Lumpazi vagabundis, 21.35, intermède, 21.45, reportage sur le départ d'un avion postal.
Télédiffusion : 13.30 (Saarbrücken), concert, 14.10 (Francfort), disques, 16.05 (Vienne), mélodies, 22.30 (Francfort), danse.

MONTE-CENERI : 12 h. et 12.40, disques, 17 h., piano, 19.55, «La rosa di Trevano», romance de Frigerio, 20.10, «Pallasse», de Leoncavallo.
Télédiffusion, progr. européen pour Neuchâtel : 12 h. (Montpellier), orchestre, 13 h. (Toulouse), orchestre, 14.30 (Paris-Colonial) : «Moineau», opérette de Duvernois, 16 h. (Strasbourg), musique de chambre, 17 h. (Lyon), musique de chambre, 17.50 (Paris), disques, 18 h., violoncelle, 20.30 (Paris), orchestre national, 23 h. (Radio-Paris), concert.
RADIO-PARIS : 12.15 et 13.30, orchestre de chambre, 14.30, «Don Quichotte», de chambre, 17.50 (Paris), disques, 18 h., violoncelle, 20.30 (Paris), orchestre national, 23 h. (Radio-Paris), concert.
STRASBOURG : 16 h., musique de chambre.
LYON : 17 h., musique de chambre.
BORDEAUX : 17.20, musique de chambre.
BRUXELLES : 17.30, piano.
BUDAPEST : 18.40, violon.
PRAGUE : 19.30, «Rusalka», opéra de Dvorak.
TOUR EIFFEL : 20.30, concert symphonique.
TOULOUSE PYR. : 20.30, relais de l'Opéra-comique.
MILAN : 21 h., piano, 19.55, «Les noces de Figaro», opéra de Mozart.
KOENIGSWUSTERHAUSEN : 21.15, concert à deux pianos.
ALGER : 21.30, concert symphonique.
VARSOVIE : 21.30, chant.
ROME : 21.45, concert symphonique et vocal.
LUXEMBOURG : 22.20, musique de chambre.
HILVERSUM I : 19.55, Stabat Mater de Dvorak.



Dans le tramway de Saint-Blaise !
Le contrôleur : — Vous ne savez pas que les colis encombrants ne sont pas admis à l'intérieur des voitures.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Au Young Sprinters hockey-club

Le Young Sprinters hockey-club a tenu le 26 mai, à son local du café du Théâtre, son assemblée générale annuelle. Une nombreuse assistance a suivi les divers objets de l'ordre du jour.

Le rapport du président central, M. René Favre, a retracé les diverses péripéties des championnats des équipes de hockey sur terre et sur glace, les voyages à Alger et Salzbourg, où les couleurs de Young Sprinters ont été vaillamment représentées. Les caissiers des sections et l'administrateur ont donné des situations comptables, les vérificateurs de comptes intervinrent, pour tout reconnaître exact.

Le club a procédé ensuite aux nominations statutaires, par acclamations, des personnes suivantes :
Comité central. — Président : René Favre ; administrateur : Ch. Edy Porret.
Comité de la section de hockey sur terre. — Président : Jean-Pierre Farny ; caissier : Willy Brugger ; secrétaires : Guy Limal et Pierre Ghler.

Comité de la section de hockey sur glace. — Président : André Sandoz ; caissier : André Burgat ; secrétaire : Gérard von Gunten ; assesseur : Manfred Wey.

Vérificateurs de comptes. — Fred. Arndt et Guillaume Gler.
L'assemblée s'est ensuite occupée du match de finale romande qui se jouera à Berne, dimanche prochain, à l'occasion duquel la société frètera un autocar pour les supporters qui voudront assister à cette rencontre. La société projette d'organiser une kermesse dans un jardin charmant qui s'y prêtait admirablement. Une discussion nourrie suivit, au sujet des cotisations et, chose plus amère, de leur perception. Les ultimes détails donnés aux assistants sur le dîner du club du 29 mai prochain ramèneront une note plus optimiste.

Young Sprinters a manifesté sa vitalité et l'espoir qu'il met dans son avenir sportif.

Fédération cantonale neuchâteloise des sociétés de secours mutuels

Samedi après-midi à eu lieu à Avenne, sous la présidence de M. Charles Durig, président cantonal, l'assemblée de délégués de la Fédération neuchâteloise des Sociétés de secours mutuels ; 51 délégués étaient présents, représentant 19 sociétés sur les 24 qui sont affiliées à la Fédération et qui groupent un effectif total de 15,737 membres.

Le rapport de gestion traitant de l'administration de la fédération, des relations avec l'Office fédéral des assurances sociales à Berne, de l'aide fédérale de crise, de la question pharmaceutique, de la question médicale, de la création du journal «Le Mutualiste», de celle d'une commission financière chargée d'étudier les moyens de sauvegarder les intérêts des caisses de la propagande, de l'aide à la vieillesse, de la lutte contre la tuberculose, des relations avec la Caisse cantonale d'assurance populaire à Neuchâtel, avec la Fédération jurassienne et avec la Fédération romande, est lu, discuté et adopté par l'assemblée qui donne décharge de sa gestion au Comité cantonal.

L'assemblée procède ensuite à la révision des statuts de la Fédération sur la base des propositions présentées par une commission spéciale présidée par M. Charles Huguenin, de la Chaux-de-Fonds.
Enfin, l'assemblée récite par acclamations le président et le caissier du Comité cantonal en les personnes de MM. Charles Durig et Jean Schindler, de Locle. Les autres membres du comité sont élus comme suit : MM. Tell Winkelmann, la Chaux-de-Fonds ; Henri Verdon, le Locle ; Edouard Ledermann, Fleurier ; Georges Dumont, la Chaux-de-Fonds ; Pierre Collin, Neuchâtel ; Marcel Willeumier, le Locle ; Emile Rochat, Neuchâtel ; Charles Huguenin, Charles Eymann, Emile Graupmann et Ernest Moser, la Chaux-de-Fonds.

Les suppléants sont : MM. Georges Dubois, le Locle ; Edmond Béguin, la Chaux-de-Fonds ; Jean Liengme, le Locle ; Marcel Pfander et Fritz Bihler, la Chaux-de-Fonds ; Gaston Desarzens, Neuchâtel ; Jules Gutknecht, la Chaux-de-Fonds.
Les vérificateurs de comptes sont désignés comme suit : MM. Charles Pflüh, Humbert, Neuchâtel ; Henri Welck, Jules Steudler, Raoul Erard et Théophile Gentil, la Chaux-de-Fonds.

Carnet du jour

Conservatoire : 20 h., Audition d'élèves.
CINEMAS
Chez Bernard : Charlie Chan au cirque.
Apollo : La belle équipe.
Palace : Show-Boat.
Théâtre : Brumes.
Carné : Quel drôle de gosse.

CHEZ BERNARD

Une nouvelle victoire du célèbre détective chinois dans ce domaine de mystère et d'angoisse où il est passé maître :

Charlie Chan au cirque

Samedi 5 h. Actualités

Dimanche 3 heures matinée

Au Palace

Un événement musical et scénique, un film dont chacun se réjouit d'éprouver l'enchantement visuel et auditif.

SHOW-BOAT (Le théâtre flottant)

avec IRENE DUNNE, l'inoubliable interprète de Back-Street et Paul ROBSON, le merveilleux noir créateur de «OLD MANN RIVER». «SHOW BOAT», une exquise et émouvante symphonie d'amour et de tendresse, SHOW-BOAT dont toute la ville fredonnera les chansons.

Au Théâtre

JAMES CAGNEY — PAT O'BRIEN, les deux vedettes les plus sympathiques au public neuchâtelois, dans :

BRUMES

DRAMES ET HEROES DE L'AIR, le plus mouvementé des films policiers, des gangsters traqués par la police américaine sur terre, sur mer et dans les airs. Tout ce qu'il y a d'exaltant et de tragique dans la vie obscure des pilotes de ligne.

chez Bernard

Une nouvelle victoire du célèbre détective chinois dans ce domaine de mystère et d'angoisse où il est passé maître :

Charlie Chan au cirque

de loin le meilleur de la série des Charlie Chan. Ce film dépasse en intérêt toutes les productions précédentes de WARNER OLAND, l'inimitable détective chinois.

Un événement musical et scénique, un film dont chacun se réjouit d'éprouver l'enchantement visuel et auditif.

SHOW-BOAT (Le théâtre flottant)

avec IRENE DUNNE, l'inoubliable interprète de Back-Street et Paul ROBSON, le merveilleux noir créateur de «OLD MANN RIVER». «SHOW BOAT», une exquise et émouvante symphonie d'amour et de tendresse, SHOW-BOAT dont toute la ville fredonnera les chansons.

Au Théâtre

JAMES CAGNEY — PAT O'BRIEN, les deux vedettes les plus sympathiques au public neuchâtelois, dans :

BRUMES

DRAMES ET HEROES DE L'AIR, le plus mouvementé des films policiers, des gangsters traqués par la police américaine sur terre, sur mer et dans les airs. Tout ce qu'il y a d'exaltant et de tragique dans la vie obscure des pilotes de ligne.

*Printemps... été...
les beaux jours...*

Voyages en chemin de fer
Excursions en autobus
Promenades en bateau

Ayez toujours en poche

L'HORAIRE ZENITH

*l'indicateur le mieux adapté
à votre région*

En vente partout 60 c.



Le fauteuil des délices.
Réunit élégance et confort. Boondoot et malacca rouge.

Exécution spéciale.

SCHINZ MICHEL
Rue Saint-Maurice 10 - Neuchâtel
S. H. N. J.

Armes anciennes

ACHAT - VENTE

Actuellement 150 pièces en magasin. Sur demande, confection de panoplies.

Maison G. Gerster
Saint-Maurice 11

Bois de feu

Foyard, le stère 21 fr., sapin, le stère 13 fr., fagots toutes dimensions, rendu à domicile. Tél. 61.252, F. Imhof fils, Montmolin. *

Société coopérative de Consommation

Riz naturel d'Italie
40 c. le kilo

Haricots blancs perlés de Hongrie
25 c. le kilo

Lentilles triées de Hongrie
60 c. le kilo

Pois jaunes Victoria entiers : 50 c. le kilo
cassés : 30 c. le kilo

RISTOURNE



*un jour
vos enfants
en seront
reconnaissants*

Devenus grands, le visage embelli par des dents saines d'une blancheur éblouissante, leur reconnaissance ira aux parents bien avisés qui ont tenu à ce qu'ils emploient l'ODOL pour assurer l'hygiène de leur bouche et de leurs dents.



Odol

L'Elixir et la Pâte dentifrice ODOL empêchent les fermentations et putréfactions de la cavité buccale. Ils suppriment la mauvaise haleine, raffermissent les gencives et leur usage donne cette délicate sensation de fraîcheur qui est le propre des produits ODOL.

COMPAGNIE ODOL S.A. GOLDACH-ST-GALL

1912 JUBILÉ 1937

Nous avons tenu à marquer d'un éclat tout particulier, l'événement que nous célébrons cette année, et vous Mesdames, vous en serez les premières bénéficiaires, car nous organisons à votre intention une

Grande vente de Confection PRIX DE JUBILÉ

Un très grand choix de modèles haute nouveauté, ainsi que notre énorme stock en articles classiques, sont mis en vente à des prix particulièrement étudiés.

Faites-nous l'honneur de votre prochaine visite, notre personnel se fera un plaisir de vous montrer ces articles, et vous serez ravies du choix, du goût et du bon marché de notre offre!



Robes soie 20.- 17⁵⁰ 15.- 12⁵⁰ 10.- Robes lavables . . 6⁹⁰ 5⁹⁰ 4⁹⁰ **3⁹⁵**

Costumes laine 40.- 30.- 25.- Ensembles soie 30.- 25.- **20.-**

Manteaux mi-saison 30.- 25.- 20.- 15.-

Blouses, Chemises polo, Jupes, choix immense. Très bon marché

La source de la qualité et du bon marché

JULES BLOCH NEUCHÂTEL

PRÊTS-CRÉDITS

sont accordés pour vos différents besoins depuis 400 fr. jusqu'à 2000 fr. avec et sans caution. Remboursements mensuels à des conditions raisonnables et discrètes.

Nous finançons également tous genres d'acquisitions (autos, meubles, machines, etc...) par lesquelles, grâce à nos crédits, vous pourrez prévenir la tendance générale de hausse. N'hésitez pas à vous informer!

BANQUE DE CRÉDIT S.A.
Rue Petitot 10 - GENEVE - Téléphone 44.268
Joindre frais de port - Intermédiaires s'abstenir

La belle bicyclette

Peugeot

chez **MARCEL BORNAND**
TEMPLE NEUF 6
NEUCHÂTEL

Fromage gras d'Emmenthal
production été 1936
Fr. 1.30 et 1.40 le ½ kg.

Fromage gras du Jura
Fr. 1.40 le ½ kg.

Rabais depuis 5 kg. - Prix de gros par meule

Entreprise de chauffage

JAHRMANN
PARCS 105

Fourneaux en tous genres, réparations

R.-A. STOTZER, rue du Trésor

La bicyclette **GEORGES CORDEY**

la marque de qualité qui s'impose ainsi que ses fameuses **Norton**

VENTE ECHANGE RÉPARATIONS
ÉCLUSE 29 TÉL. 53.427

Voici douze commerçants qui ne demandent qu'à vous donner satisfaction

G. HERMANN TAPISSIER-DÉCORATEUR Place des Halles 2 Tél. 53.484 Spécialiste pour meubles rembourrés Literie complète Réparations soignées	Toutes les fournitures pour les écoles Papeterie moderne Mme Vve JULES MEYSTRE Rue du Seyon	A la Maille d'Or Rue du Trésor 2 Reçu SUPERBE CHOIX de BLOUSES jersey-soie. — LINGERIE, PULLOVER, GILOVER en lin, coton et soie BAS, CHAUSSETTES
PAPETERIE-LIBRAIRIE DES TERREAUX S.A. Fournitures générales	Vos biscottes Vos zwiebacks Vos pains à toast à la Boulangerie ROULET	Un meuble qui plaît, qui tient et qui dure chez SCHNEIDER artisan ébéniste ÉVOLE 9
BICYCLETTES ACCESSOIRES RÉPARATIONS MARCEL BORNAND TEMPLE NEUF 6 NEUCHÂTEL	BOUCHERIE M. VUITHIER Téléph. 51.068 SAUCISSONS marchandise de première qualité Saucisse à rôtir Atriaux	MEUBLES D'OCCASION GRAND CHOIX BAS PRIX E. PAUCHARD Terreaux 2, 1er étage Tél. 52.806
Horlogerie - Bijouterie Daniel MARTHE Horloger de précision Rue du Trésor 2 Neuchâtel répare et vend bijoux, argenterie et montres en tous genres au plus juste prix.	PHOTO CASTELLANI Spécialiste des travaux d'amateurs La copie 6x9 10 c.	Votre montre est soigneusement réparée à la Clinique des Montres F. Jacot-Rosset Rue Saint-Honoré 1 1er étage

DERNIÈRES DÉPÊCHES

LA VIE NATIONALE

VAL-DE-TRAVERS

La guerre d'Espagne

Valence a fait distribuer à Genève un Livre blanc

GENÈVE, 27. — Selon le Livre blanc distribué par la délégation espagnole et communiqué au conseil de la S. d. N., le gouvernement de Valence serait en possession de divers documents d'où il ressortirait que l'Italie, contrairement aux engagements internationaux qu'elle a souscrits, a envoyé d'importants contingents de troupes faisant partie de l'armée régulière italienne pour prêter un appui efficace au général Franco.

L'intervention italienne dans la guerre civile d'Espagne a pris une telle ampleur, déclare le Livre blanc, que le gouvernement de Valence se sent dans l'obligation de protester une fois de plus énergiquement devant les instances internationales. Le Livre blanc contient entre autres des documents qui tendent à prouver que les dirigeants de l'Italie et en particulier les chefs responsables du parti fasciste ont pris part personnellement à l'organisation du corps expéditionnaire italien envoyé en Espagne.

Une commission d'experts anglais enquête à Bilbao BILBAO, 27 (Havas). — La commission britannique composée d'experts chargés d'enquêter sur la participation étrangère dans la guerre civile a procédé à l'interrogatoire des aviateurs allemands prisonniers et examiné les mines explosives ainsi que le matériel de guerre pris aux insurgés au cours des dernières opérations militaires.

Des prisonniers étrangers libérés par Franco SALAMANQUE, 27. — Les membres de la brigade internationale faits prisonniers par les insurgés au cours des derniers combats, soit 20 Anglais, 9 Français et 17 personnes de nationalités diverses, ont été réunis jeudi matin dans une caserne de Salamanque, où il leur fut déclaré que le général Franco les libérerait sans condition. Un complet et l'argent nécessaire à leur rapatriement leur furent donnés et ils furent transportés le matin même à la frontière franco-espagnole.

Les anarchistes d'un village espagnol auraient proclamé une république libertaire PERPIGNAN, 27 (Havas). — Suivant certains renseignements parvenus ici, les anarchistes de Barbastro auraient proclamé dans cette région une république libertaire, aboli la propriété et institué des impôts forcés.

Certaines personnes appartenant aux partis républicains modérés auraient été fusillées. On ignore si la colonne chargée de rétablir l'ordre a pu arriver à Barbastro.

A la Chambre hongroise

Le ministre des affaires étrangères constate les déficiences de la S. d. N.

BUDAPEST, 27. — Dans son discours à la Chambre des députés, M. de Kanya, ministre des affaires étrangères, a déclaré notamment que la S. d. N. a subi un échec total dans les négociations en vue du désarmement, qu'elle ne peut assurer l'activité normale des tribunaux internationaux, cela sans parler de l'absence d'universalité, qui la caractérise; la S. d. N. n'est pas à la hauteur de sa tâche, également en ce qui concerne le problème des minorités; la course générale aux armements prend une envergure toujours plus considérable et seule la petite Hongrie n'a pas le droit de réarmer, car cela menacerait, paraît-il, la paix.

Le maréchal von Blomberg se rendra en Italie

BERLIN, 27. — Le maréchal von Blomberg, ministre de la guerre du Reich, donnant suite à une invitation du gouvernement italien, se rendra au début de juin en Italie pour une visite de l'armée italienne. Le maréchal est attendu à Rome le 2 juin.

Cette invitation répond au désir déjà ancien de lui donner l'occasion de voir les armements et le matériel de l'armée italienne. Il ne faut pas s'attendre à des surprises quelconques, accords militaires, etc., et aucun caractère sensationnel ne peut être attribué d'ailleurs à ce voyage étant donné l'état actuel des rapports germano-italiens.

Les élections hollandaises

AMSTERDAM, 28. — Les élections à la seconde Chambre donnent la répartition des sièges suivante: catholiques 31 sièges, jusqu'ici 28; socialistes 23 (21); antirévolutionnaires 17 (14); chrétiens 8 (10); libéraux 4 (7); radicaux 6 (6); communistes 3 (4); calvinistes 2 (1); nationalistes 4; chrétiens-démocrates 2.

M. Collijn démissionne. LA HAYE, 27 (Havas). — Le président du conseil a donné sa démission à la date du 27 courant. La reine a pris la démission en considération et a invité les ministres à s'occuper des affaires courantes.

... bien qu'il s'agisse d'une victoire gouvernementale AMSTERDAM, 27 (Havas). — M. Collijn, président du conseil, commentant les résultats des élections, a déclaré: «Le peuple a crié «halte» au national-socialisme et a approuvé la politique du gouvernement. La forte autorité de l'Etat dont je suis le promoteur doit être accompagnée du maintien complet de nos libertés, lesquelles sont enracinées dans l'histoire du peuple néerlandais.»

Après sa révocation

M. Jacques Doriot relève le défi

PARIS, 27 (Havas). — M. Doriot a fait à «L'Intransigeant» la déclaration suivante: «C'est une machination politique évidente. Pour rendre le débat plus clair, comme il fallait aller à des élections partielles pour compléter le conseil municipal, j'ai envoyé ma démission de conseiller municipal au préfet de la Seine afin de pouvoir me présenter à la tête de la liste partielle. Dès ce soir je commence ma campagne.»

Une tentative de record Londres - le Cap par avion échoue

LE CAP, 27 (Havas). — L'aviateur Llewellyn a dû faire un atterrissage forcé près de l'Inthenhage à environ 400 milles du Cap. L'aviateur a donc échoué dans sa tentative de battre le record de vol entre Londres et le Cap en deux jours et demi comme il se l'était proposé.

Des ouvriers d'Oran attaquent les habitants du village nègre

ORAN, 27 (Havas). — A la suite d'une grève dans les chantiers de l'entreprise des égouts à Relizane, 150 manifestants se sont rendus au village nègre et ont attaqué à coups de pierres les ouvriers occupés dans les tranchées. La garde mobile a dispersé les manifestants. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Les détournements commis dans les organisations d'Etat en U. R. S. S.

MOSCOU, 27. — Selon la «Pravda» les détournements commis en 1936 dans les organisations commerciales de l'Etat atteignent environ 217 millions de roubles, sans compter 203 millions de roubles perdus de la même façon par l'Union des magasins de consommation, entreprise d'Etat elle aussi.

A l'Académie française

M. de Pesquidoux a été reçu par M. André Bellessort

PARIS, 27 (Havas). — M. Joseph de Pesquidoux que l'Académie française a élu à la place laissée vacante par le décès de Jacques Bainville, a pris séance jeudi. Il a été reçu par André Bellessort. M. de Pesquidoux a fait l'éloge de Jacques Bainville, son prédécesseur.

Au CAMEO

Dès ce soir, en exclusivité, le film complet de

Couronnement de George VI

Table with 2 columns: Time (Horaire) and Location (Zénith). Includes sections for 'Sécurité - rapidité' and 'en vente partout au prix de 60 c.'.

M. Schacht à Paris Le ministre de l'économie parle des rapports franco-allemands

et souhaite une plus grande collaboration des deux pays

PARIS, 28 (D.N.B.). — M. Schacht, ministre de l'économie du Reich, a fait une conférence jeudi soir à la Chambre de commerce allemande de Paris et a dit notamment: «L'Allemagne et la France sont les deux plus grands voisins d'Europe. Permettez-moi d'exprimer que les rapports de bon voisinage entre nos peuples peuvent être encouragés et développés dans une mesure beaucoup plus forte que jusqu'ici, si les deux parties s'efforcent réciproquement de comprendre les besoins vitaux de chacune d'entre elles.»

L'Allemagne ne possède qu'une seule matière première en quantité suffisante: la houille, et cette matière première, nous l'avons toujours volontiers mise à la disposition de l'étranger. M. Schacht fait ensuite un exposé du régime d'autarchie auquel s'est vouée l'Allemagne actuelle. Il continue en parlant de l'heureux achèvement des négociations commerciales franco-allemandes.

Les ouvriers de l'acier se sont mis en grève en Amérique du Nord

Le mouvement affecte déjà 50,000 travailleurs

CHICAGO, 27 (Havas). — La grève des ouvriers de l'acier a été déclarée dans l'Illinois, l'Indiana, et l'Ohio. Certaines usines, de leur côté, ont fermé volontairement leurs portes. Près de 50,000 ouvriers seraient en grève.

M. Murrain, président du comité exécutif de l'union des travailleurs de l'acier, a déclaré que la grève affecterait au total 27 usines situées dans cinq Etats, et employant 75,000 à 80,000 ouvriers. Les chefs ouvriers déclarent que la grève touchera le 80 % des effectifs.

Advertisement for Geugot cigarettes: 'LE Km. le moins cher. Lisez demain la chronique Geugot'.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE DE NEUCHÂTEL

Table of stock market data for Neuchâtel, including actions and obligations.

BOURSE DE GENÈVE

Table of stock market data for Geneva, including actions and obligations.

Bourse (Cours de clôture)

Table of closing market prices for various commodities and currencies.

Un arrêt du Tribunal fédéral Les « faucons rouges » peuvent porter l'uniforme

LAUSANNE, 27. — Par jugement du tribunal cantonal argovien, un relieur de Rheinfelden, nommé P. Sch., âgé de 20 ans avait été condamné à dix francs d'amende pour avoir participé, comme chef des « faucons rouges », en blouse bleue et cravate rouge, au cortège ouvrier du 1er mai, et contrevenu ainsi aux dispositions de l'ordonnance du Conseil fédéral concernant l'interdiction du port d'uniformes de partis.

Sch. recourut au Tribunal fédéral qui vient d'approuver son action et de casser le jugement du tribunal argovien, car les « faucons rouges », organisation dont la plupart des membres n'atteignent pas 16 ans, ne tombent pas sous le coup de l'interdiction de porter des uniformes, ce qui vaut également pour les chefs un peu plus âgés.

Devant la Chambre criminelle du Jura L'ex-notaire Geneux condamné à 4 ans et demi de prison

DELEMONT, 28. — La Chambre criminelle du Jura s'est occupée du cas de l'ex-notaire Geneux, de Saint-Imier, accusé d'abus de confiance qualifié. Le prévenu a été condamné à 4 ans et demi de prison, moins 2 mois de prison préventive, à 5 ans de privation des droits civiques après sa libération et aux frais. En outre, il a été déclaré incapable d'exercer la profession de notaire. Le notaire Geneux avait disposé d'une somme de 400,000 fr. appartenant à ses clients et d'une autre de 270,000 fr. appartenant à des parents.

Un violent incendie détruit un immeuble dans un village valaisan

TROISTORRENTS (district de Monthey), 27. — Mercredi matin, un violent incendie a éclaté au centre du village de Troistorrents, au-dessus de Monthey. Un immeuble de deux étages a été détruit en partie. Tout l'étage supérieur de la maison a été consumé complètement, ainsi que le toit et les combles. Le mobilier est resté dans les flammes.

Une interruption de courant paralyse les trains en Suisse orientale

ZURICH, 27. — Une interruption s'est produite mercredi soir dans la fourniture de l'énergie électrique pour les chemins de fer fédéraux dans presque toute la Suisse orientale. La gare de Zurich a été sans énergie de 17 h. 25 à 18 heures. De nombreux trains ont subi des retards.

A Orbe Un ouvrier écrasé par un tronc d'arbre

ORBE, 28. — Un ouvrier, M. Léon Chappuis, 26 ans, célibataire, de Lignerolles, occupé à décharger du bois a été écrasé par un tronc d'arbre et tué net.

Un monument à Zurich à la mémoire de Mittelholzer

ZURICH, 27. — Il s'est constitué ces derniers jours à Zurich un comité qui se propose d'ériger à Zurich un monument à la mémoire du pilote suisse Walter Mittelholzer victime d'un accident de montagne. Ce comité est placé sous la présidence d'honneur de M. Haeblerlin, ancien conseiller fédéral.

Des délégués du personnel fédéral s'entretiennent avec M. Meyer

BERNE, 27. — A la conférence qui a eu lieu au palais fédéral entre les délégués de l'Union fédérative du personnel fédéral et M. Meyer, conseiller fédéral, et ses collaborateurs, les délégués du personnel ont demandé un adoucissement des mesures prévues par l'autorité dans son programme d'économies. Aucune décision n'a été prise, mais le conseiller fédéral s'est déclaré prêt à examiner avec bienveillance les revendications présentées en tenant compte du développement de la situation économique.

Les sports

CYCLISME

Le Tour d'Italie Voici les résultats de la cinquième étape, Merano-Cardone-Riviera, 195 km.: 1. Bartali, 6 h. 39'; 2. Bini, 3. Mollo; 4. Rimoldi; 5. Molinar; 6. Secchi; 14. Amberg, même temps. Classement général: 1. Bartali, 108 h. 29' 39"; 2. Mollo, 108 h. 38' 53"; 13. Amberg, 109 h. 55' 30".

Le Tour du Luxembourg Voici les résultats de la dernière étape du Tour du Luxembourg, 177 km.: 1. Bantz, 5 h. 23' 45"; 2. M. Clemens; 4. une longueur; 3. Pedrol, 5 h. 24' 11". Classement général: 1. M. Clemens, 24 h. 37' 37"; 2. P. Clemens, 24 h. 46' 25"; 3. Oubron, 24 h. 46' 25"; 24 h. 46' 25"; 3. Oubron, 24 h. 46' 25"; 4. Pedrol, 24 h. 57' 51".

TENNIS Les championnats internationaux de France Voici les résultats de la journée de jeudi: Simple messieurs, huitième de finale: Boussu bat Gentien, 6-4, 7-5, 4-6, 6-1.

Double dames, huitième de finale: Mme Mathieu bat Tervindt, 8-10, 6-4, 6-3; Jacob bat Bogner, 6-3, 7-5. Quart de finale: Sperling bat Henrotin, 6-3, 6-1.

Coupe de consolation: Papillon bat E. Billeter, 7-5, 1-6, 6-4; Combemale bat A. Billeter, 6-1, 6-1.

FOOTBALL

Match de ligue nationale Dans un match de ligue nationale comptant pour le championnat suisse, Lugano a battu Servette par 4 buts à 0 (mi-temps, 2-0).

MOTIERS Moto contre vélo

(c) Une collision sans gravité s'est produite mercredi peu après 13 h., entre un motocycliste de Fleurier travaillant à Motiers et un cycliste motésan qui se rendait à son travail à Couvet.

Le cycliste qui descendait la rue de la Golaye pour emprunter la rue centrale a été renversé par la moto à l'angle du pont du Bied et de la propriété Mauler. Le motocycliste ne semblait pas tenir régulièrement sa droite et a omis d'avertir en s'engageant sur cette rue dont la visibilité est masquée par une clôture. Le cycliste a été contusionné à une main et à un genou, sa machine a subi quelques dégâts également. Le motocycliste sort indemne de l'aventure.

TRAVERS Précision

On nous prie de préciser que c'est M. César-Auguste Thiébaud qui a été condamné par la Cour d'assises pour détournement et non M. César Thiébaud-Quartier.

NOIRAIGUE Recensement du bétail

(c) Le recensement du bétail a donné les résultats suivants: Vaux jusqu'à six mois, pour la boucherie 6, pour l'élevage 16; jeune bétail de six mois à un an 9; génisses de un à deux ans 11, de plus de deux ans 6; vaches 82; taureaux de un à deux ans 2, de plus de deux ans 1; bœufs de plus de deux ans 2. Total des bovins 135.

Gorets jusqu'à deux mois: cochons de lait 8, autres, sevrés 7; porcelets de deux à quatre mois 35; jeunes porcs de quatre à six mois 3; porcs à l'engrais de plus de six mois 25; truies pour la reproduction: saillies pour la première fois 3, autres 5; verrats pour la reproduction 1. Total des porcins 87. Total général 222.

Tribunal de police du Val-de-Travers

Audience du 27 mai 1937

Au volant sans être accompagné... (c) La loi veut que les apprentis conducteurs de véhicules à moteur soient accompagnés dans leurs courses par des personnes au bénéfice d'un permis de conduire. Une dame de Bevaux au bénéfice d'un permis d'éleveur-conducteur, a voulu conduire sa machine seule; elle eut la malchance de tomber sur un contrôle, d'où une contravention.

Le dame ne comparait pas à l'audience, elle est condamnée par défaut à 20 fr. d'amende et 8 fr. 10 de frais.

Injures aux agents... A Couvet, le soir de l'essai d'obscurcissement, un agriculteur de la montagne qui avait pu plus que d'habitude, s'en fut dans la soirée avec un attelage sans lanterne dans les rues du village. Les agents de la police locale qui l'invitèrent à se mettre en ordre furent copieusement injuriés.

Le tribunal condamne l'agriculteur peu aimable à deux jours de prison civile avec sursis et 6 fr. de frais. Un jeune homme de Couvet, mêlé à cette affaire pour avoir pris à partie les agents, est également condamné à 5 fr. d'amende et 2 fr. de frais.

RÉGION DES LACS

ESTAVAYER La Fête-Dieu

(c) Par un temps splendide, la belle cérémonie de la Fête-Dieu s'est déroulée en grande pompe dans la cité staviacoise. De bon matin, le bruit du canon réveillait la population. Après l'office solennel la grande procession déroule ses méandres dans les rues de la cité. Cette année-ci, elle fut plus longue que d'habitude et les étrangers furent nombreux. Cinq repositaires furent édifiés le long du parcours. La musique scandait la marche et la troupe encadraient le Saint-Sacrement.

Toute la cérémonie fut enregistrée par Radio-Berne et sera diffusée vendredi soir.

FONT Une collision

(c) Jeudi, un motocycliste, M. Martin, syndic de Lullin, débouchait du chemin conduisant de l'auberge communale à la grand'route, lorsque, par distraction, il alla se jeter contre une automobile neuchâteloise, No 504, qui tenait régulièrement sa droite. M. Martin fut projeté sur la chaussée et s'en tira avec des blessures au visage. Par contre, la moto a la roue avant fracassée et l'auto se pare-chocs détériorés. La gendarmerie d'Estavayer procéda à l'enquête. Le blessé fut soigné sur place et regagna son domicile.

BIENNE Des automobilistes qui l'échappent belle!

(c) Jeudi matin, une automobile voulut traverser le passage à niveau de Vigneules peu avant qu'on eût baissé les barrières. Mais au moment d'arriver sur la voie ferrée, l'auto ne put plus avancer... et l'Express de Neuchâtel allait arriver. La garde-barrière, armée du drapeau rouge réglementaire, se rendit au-devant du rapide convoi, qui fut, heureusement, arrêté à temps. On peut se représenter l'émoi des occupants de l'automobile.

Au feu!

(c) Occupés sur la route de la Montagne de Diesse, à Vigneules, jeudi après-midi, des ouvriers tiraient un chariot où l'on fond l'asphalte. Le chemin étant fort en pente, le véhicule ne put être retenu; il vint se jeter contre un mur et s'enflamma. Voyant de grosses flammes et une épaisse fumée noire, on alarma les pompiers, mais quand ils arrivèrent, le feu avait tout détruit.

MORAT CROIX-BLANCHE et TERRASSE

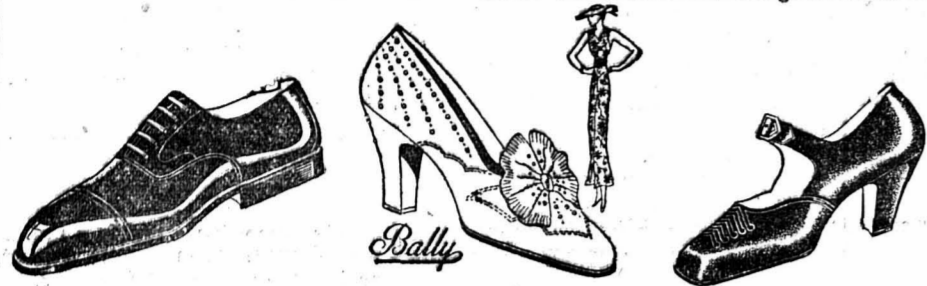
Vue splendide Poissons de lac et de rivière

Advertisement for 'LE CASINO D'EVIAN EST OUVERT' and 'LE FAMEUX RESTAURANT'.

Advertisement for TORO Vermouth: 'Une marque de vieille renommée. VERMOUTH TORO CIRAVEGNA ET C° S.A. - GENÈVE'.



AS 3345 L



Pour trouver un grand choix à des prix vraiment bon marché, il faut aller chez

KURTH

ACTUELLEMENT

GRANDE VENTE D'ÉTÉ

POUR DAMES

3.90 4.80 5.80 6.80 7.80

POUR MESSIEURS

7.80 8.80 9.80

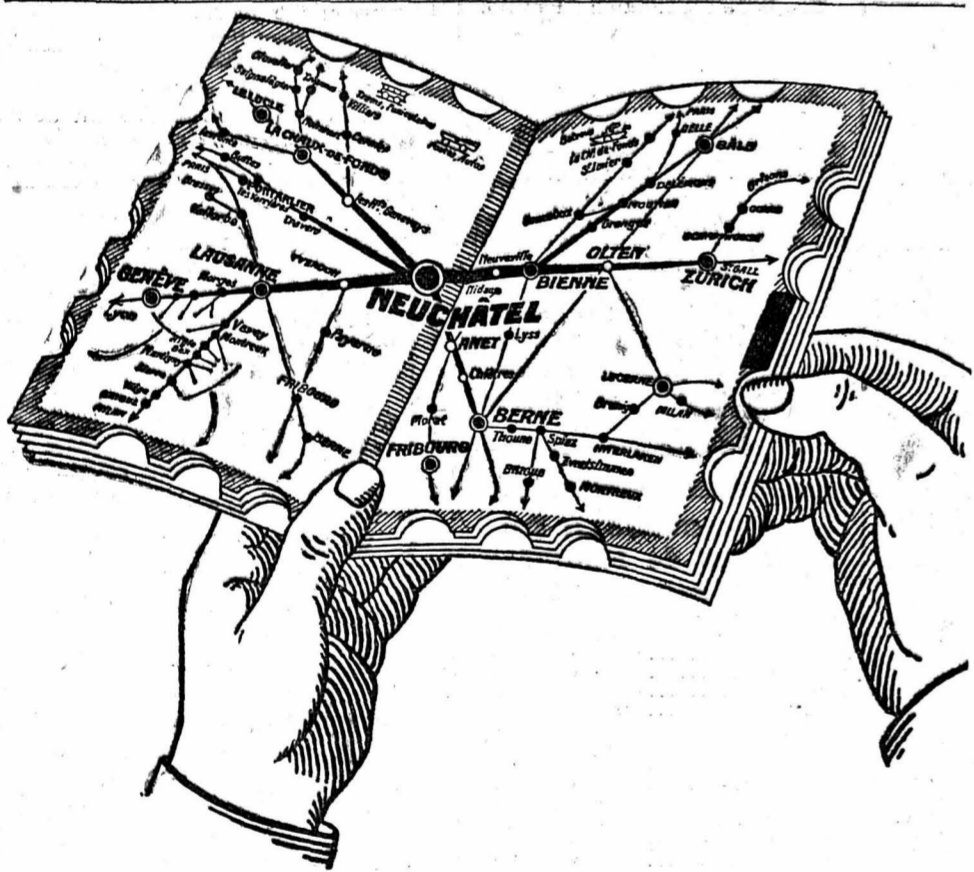
POUR FILLETES ET GARÇONS

4.80 5.80 6.80 7.80

POUR ENFANTS

3.90 4.90 5.80

NEUCHÂTEL - SEYON 3 - MARCHÉ 1



HORAIRE ZÉNITH

Sécurité

Rapidité

L'indicateur le mieux adapté à votre région

En vente partout **60 c.**



Steinway & Sons

LA GRANDE MARQUE MONDIALE

Représentant exclusif pour le canton de Neuchâtel :

hug

MUSIQUE (vis-à-vis de la Poste)



Partout des fleurs en pleine terre dans nos caisses en éternit

carrées

20 25 30 35 40 cm.

4.80 5.90 7.70 9.40 12.-

rectangulaires

45/15 60/15 80/15 cm.

5.10 5.80 7.70

80/20 90/20 100/20 cm.

9.70 10.80 11.70

H. BAILLON

NEUCHÂTEL

Volailles

Beau choix en
Poulets du pays
Poulardes extra
Petits coqs
Pigeons
Poules pour soupe
Lapins du pays

AU MAGASIN
LEHNHERR
FRÈRES

une
Salle de bain
est si facile à installer
dans n'importe quel appartement et souvent à peu de frais. Projet et devis gratuits. Adressez-vous à l'

USINE Decher
Bellevaux 4,
NEUCHÂTEL Tél. 51.442
Toutes installations sanitaires.

La grande mode
Deux pièces



Costume crêpe de Chine

imprimé à petits dessins

25.-

Costume imprimé

façon smoking pouvant se porter avec ou sans blouse

29⁷⁵

Deux pièces

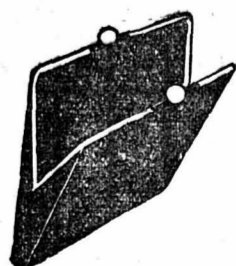
crêpe mat, garni jabot et broderie

34.-

Aux Armourins
Neuchâtel

Bien posés par nous, avec le minimum de frais, vos
Stores de balcons et de magasins
en outils modernes de qualité, vous feront plaisir.
AU BUCHERON, Neuchâtel
Ecluse 20 Tél. 52.633

Loupe de noyer le bois à la mode... ne vous fatiguera jamais... vos amis seront ébahis devant un mobilier au placage riche et nerveux... mais où trouver ces MOBILIERS ?
MEUBLES S. MEYER a un choix très grand en chambres à coucher et salles à manger à son rayon de meubles neufs. Une visite ne vous engage à rien : chez nous, pas d'obligation d'achat. MEUBLES S. MEYER, faubourg du Lac 31, téléphone 52.375, Neuchâtel.



Pour compléter harmonieusement votre nouvelle toilette

SACS DE DAME, en lin, depuis Fr. 2.90
SACS en toile lavable depuis Fr. 4.90
SACS en cuir, depuis Fr. 7.50
RAVISSANTES NOUVEAUTÉS

E. BIEDERMANN
Bassin 6 - Neuchâtel

Crèmerie du Chalet
Seyon 2 bis
Tél. 52.604
Goûtez notre
Crème
toujours fraîche
Chaque fin de semaine
Petits Suisses

Du 28 mai au 3 juin

APOLLO

Dimanche matinée permanente dès 2 h. 30

Jean **GABIN** toujours sympathique par son jeu simple et puissant dans

La belle équipe

avec Charles **VANEL - CHARPIN - Viviane ROMANCE - AIMOS**
Micheline **CHEIREL - Robert LYNEN**

Un film d'un réalisme poignant dont l'action émouvante va droit au cœur
Une œuvre forte, humaine, d'un genre absolument nouveau - Un film de Duvivier
DE L'ÉMOTION - DE L'AMOUR - DE LA GAÏTÉ

Samedi et jeudi, matinée à 3 h.
Galerie Fr. 1.50 - Parterre Fr. 1.-

Tél. 52.112

Actualités PATHÉ très intéressantes

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Chez les journalistes neuchâtelois

Une résolution contre le projet de loi fédéral sur la presse

L'Association de la presse neuchâteloise a tenu hier à Neuchâtel, une importante assemblée extraordinaire. Par 13 voix contre 10 et une abstention, elle a voté la résolution suivante :

L'Association de la presse neuchâteloise, réunie en assemblée générale extraordinaire le 27 mai 1937, a examiné pour la troisième fois le projet d'un nouvel article 55 de la Constitution fédérale sur la presse, élaboré par le comité central de l'A. P. S.

L'Association de la presse neuchâteloise reconnaît l'utilité de donner à la presse un statut juridique et professionnel mais elle estime que ce statut doit être élaboré par les associations cantonales et sanctionné par les autorités du canton, cette procédure permettant seule de garantir l'indépendance de la presse et de tenir compte des conditions particulières de la presse dans chacun des Etats confédérés.

Pour ces motifs, l'A. P. N., tout en remerciant le comité central de son travail qui facilitera la réalisation de ses projets, repousse le principe d'une centralisation du droit de la presse et déclare s'en tenir à l'art. 55 actuel de la Constitution fédérale qui est suffisant pour protéger la Confédération et ses autorités.

Par contre, l'Assemblée générale charge son comité d'entreprendre des démarches persévérantes pour obtenir l'élaboration d'une loi neuchâteloise sur la presse et d'un statut professionnel des journalistes sur la base d'un contrat collectif reconnu par l'Etat.

Les voix de la minorité sont allées à un texte qui prenait en considération le projet fédéral tout en faisant d'ailleurs aussi de sérieuses réserves. La presse neuchâteloise entend donc s'opposer maintenant au principe même de toute nouvelle législation fédérale sur la presse.

Autre résolution en marge d'un récent procès

Par ailleurs, l'A. P. N. a voté, à l'unanimité moins une abstention, dans cette même séance, une autre résolution dont voici la teneur :

Sans vouloir discuter le jugement rendu, le 3 mai 1937, par le Tribunal cantonal de Neuchâtel dans l'affaire TAVANNES WATCH Co contre GUSTAVE NEUHAUS, l'Association de la presse neuchâteloise tient à faire les constatations suivantes :

Le procès intenté par la TAVANNES WATCH Co à M. Gustave Neuhaus, rédacteur de « La Suisse libérale », était de nature civile ; par conséquent, les juges n'avaient pas à se prononcer sur des faits délictueux ou des actes ayant un caractère infamant.

Néanmoins, dans sa plaidoirie, le représentant de la demanderesse s'est non seulement laissé aller à des excès de langage tout aussi condamnables que les excès de plume qu'il prétendait dénoncer, mais encore, sous le couvert de l'immunité judiciaire, il a porté de graves accusations contre M. Gustave Neuhaus et d'autres journalistes qu'il n'a pas nommément désignés.

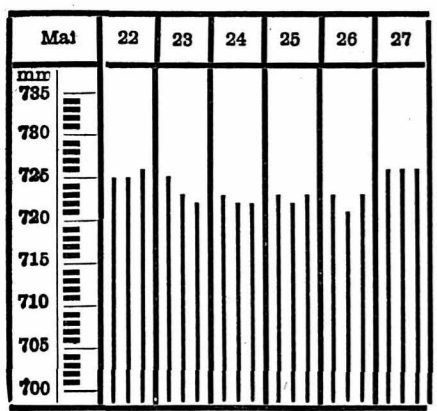
Dans ces conditions, l'Association de la presse neuchâteloise proteste énergiquement contre des procédés qui laissent désarmés ceux qui en sont l'objet. Elle tient à déclarer, en outre, que si une condamnation civile entend repousser ce que le tribunal envisage comme l'abus d'un droit (en l'occurrence la liberté de la presse), elle ne saurait porter atteinte à l'honneur professionnel d'un journaliste ni mettre en cause sa bonne foi.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel
27 mai

Température : Moyenne 19.2 ; Min. 14.8 ; Max. 24.7.
Baromètre : Moyenne 726.3.
Vent dominant : direction, N.-E. ; force, faible.
Etat du ciel : Nuageux. Quelques gouttes de pluie à 11 h. Assez fort joran depuis 18 heures.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)



Niveau du lac, 26 mai, 7 h., 430.67
Niveau du lac, 27 mai, 7 h., 430.67

Ne demandez pas un horaire, demandez

le Zénith

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.

Fin du mouvement de grève horloger

Le travail reprend aujourd'hui dans l'industrie du cadran

Une entente vient d'aboutir entre patrons et ouvriers dans l'horlogerie, qui met ainsi fin à la grève des cadrans.

Les ouvriers réintégreront leurs ateliers vendredi 28 courant. D'un commun accord, les parties ont constitué un tribunal arbitral de trois membres, composé de MM. Etter, président du tribunal de la Chaux-de-Fonds, et de MM. les juges à la Cour suprême du canton de Berne, Comment et Obrecht, en qualité de membres.

Ce tribunal arbitral statuera sur la question des salaires et des vacances dans la mesure où les pourparlers préalables devant le président de la Chambre suisse de l'horlogerie ne pourraient aboutir dans la branche de l'horlogerie et où surviendrait un conflit.

VIGNOBLE

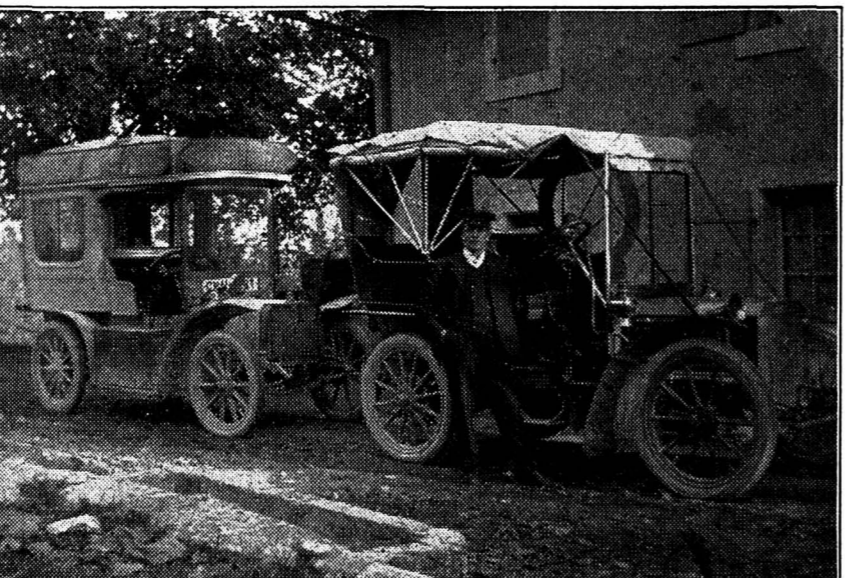
CHUTE MORTELLE D'UN BOUDRYSAN A SAINT-IMIER

Jeu est décédé à l'hôpital de Saint-Imier des suites d'une fracture du crâne, un Boudrysan, M. Pierre Moulin, âgé de 26 ans, tombé la veille d'un camion qui transportait du bois à Genevez. Le malheureux était marié depuis un mois.

Il y a trente-cinq ans, les premières automobiles commençaient à circuler à Neuchâtel

L'automobile a pris une place telle dans nos habitudes, que nous avons peine à concevoir qu'il fut un temps où elle n'existait pas. De ses débuts, nous n'avons plus grand souvenir. Et, pourtant, ils furent laborieux ; ceux qui, les premiers, s'assirent au volant de machines qui, aujourd'hui nous font sourire, ne manquèrent pas d'être considérés par leurs contemporains comme gens originaux, pour ne pas dire plus.

A la fin du siècle dernier, quelques voitures automobiles circulaient à Genève : des « De Dion Bouton », des « Rochet-Schneider », de fabrication française. L'apparition de ces engins dans la cité de Calvin ne manqua pas d'exciter la curiosité de quel-



Deux automobiles postales du Neuchâtel-Chaumont. A gauche, la voiture « Martini », qui effectuait le parcours régulier ; à droite, celle qui était affectée au trafic supplémentaire.

ques Neuchâtelois. C'est ainsi que M. Alcide Desaulles, aujourd'hui garagiste dans notre ville, se rendit à Genève, où il prit contact avec les joies — il s'agissait plutôt de mystères — de l'automobilisme. De retour à Neuchâtel, il devint, en 1904, collaborateur de M. Edmond Lesegretain, récemment décédé, qui organisait les services postaux automobiles pour Chaumont et le Val-de-Ruz. Le « parcs » des voitures était modeste : une « Rochet-Schneider » et une « Martini », machines construites sous la même licence, L'usine de Saint-Blaise débutait dans la construction automobile.

L'horaire, tant pour Chaumont que pour Dombresson, comprenait deux courses quotidiennes dans chaque direction. Ces deux services ne tardèrent pas à connaître une grande vogue, et il fallut avoir recours à de nombreuses courses supplémentaires. M. Desaulles se souvient même avoir effectué en un seul jour quinze fois le parcours Neuchâtel-Chaumont et retour. La course durait en général 45 minutes, mais une voiture plus rapide permettait d'abaisser ce temps à 20 et 25 minutes. Quant au prix de la montée, il était plus que modique : 2 fr. 50.

Chaumont jouissait alors d'une grande renommée. Des Français, des Allemands, des Anglais, et même quelques Américains venaient y passer leurs vacances et tous utilisaient le service automobile.

Le prince Pierre Karageorgewitch, prétendant au trône de Serbie, qui résidait dans un chalet, ne manquait pas d'effectuer de nombreuses cour-

BOUDRY Petites nouvelles

(c) Depuis le départ des soldats, Boudry a repris le modeste trantran de sa vie ordinaire. Rien de bien saillant à signaler, Dimanche, pourtant, dans le temple rempli jusqu'à sa dernière place, le pasteur Beaulieu a présidé la cérémonie de la fête des mères, qui avait été renvoyée à cause du culte militaire prévu pour le 9 mai. Bien touchante, cette réunion de famille, agrémentée des productions du Chœur d'hommes et d'un groupe d'enfants des classes supérieures. Et à l'issue du culte chacune des participantes reçut, comme c'est devenu la coutume, sa gentille offrande fleurie.

Le lendemain, à la grande joie des galopins, le téléphone fonctionna gratuitement au collège et chacun se fit un plaisir d'envoyer des salutations au cousin de Genève ou à la tante du Brassus.

Mercredi soir, enfin, la Société du Musée de l'Areuse a eu son assemblée annuelle. On prit connaissance des comptes de 1936 qui, à cause des réparations faites à l'immeuble, bouclent par un déficit d'environ 600 fr. Le concours de fenêtres et balcons fleuris organisé par la société a recueilli, en 1936, 11 inscriptions. Il y en avait 8 en 1935. Le résultat est encourageant et, malgré la modicité des ressources de la société, il est décidé de récidiver en 1937. Une somme de 100 fr. est mise à la disposition de la commission d'embellissement pour l'octroi de primes aux lauréats du concours.

Le comité actuellement en charge est réélu pour une nouvelle période ; il est présidé par le docteur Pierre Beau, médecin à Areuse.

COLOMBIER

Manifestation militaire

(c) Pour marquer la fin de l'Ecole de recrues actuellement stationnée en caserne, une manifestation militaire s'est déroulée hier soir au jardin du Cercle de Colombier.

Au milieu d'un grand concours de population, tour à tour nos jeunes soldats ont exécuté sur l'estrade illuminée et décorée de très belles productions, chants, musique champêtre, pantomimes et tableaux vivants.

Le colonel Schenk, commandant de l'Ecole de recrues, avait convié à cette occasion le célèbre chanteur Hans in der Gand, qui chanta en allemand et en français de vieilles mélodies patriotiques et militaires à la grande joie des auditeurs.

C'est la seconde fois qu'une semblable manifestation termine une Ecole et il est à souhaiter que ce soit une tradition pour l'avenir.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

(c) Notre Conseil général s'est réuni mercredi soir. Le principal objet à l'ordre du jour était l'adoption des comptes de l'année 1936. Ils sont présentés tardivement, mais hélas, ils n'apparaissent pas moins totalement déficitaires de 1000 fr. C'est en définitive un déficit de 1000 fr. pour plus de 2700 fr. en raison des frais de l'emprunt 1936 mis à la charge de l'exercice. Les « domaines et bâtiments » pour 600 fr. occasionnés par des pertes de loyer. Les « forêts » en déficit de 1000 fr. C'est l'assistance avec son dépeçage de 11,000 fr. sur les prévisions qui est le gros souci de notre administration. Un autre souci est celui du rendement des « impôts » en diminution de 3900 fr. Avec cela, s'ajoute « l'instruction publique » de 800 fr. les « travaux publics » 450 francs et la « police locale » 400 fr. résultat des compressions de l'Etat sur les subventions. « L'administration » en a fait des siennes puisqu'elle a réussi, avec la papeterie à dépasser ses prévisions de 2000 fr. et de « l'électricité » accusent chacun un dépeçage de plus de 1400 fr. et encore ces deux services n'ont-ils pas bénéficié, cette année, du versement habituel au fonds de renouvellement.

Quant à l'arrêté qui mérite d'être examinée et suivie avec attention si l'on veut éviter une nouvelle aggravation des charges du contribuable suffisamment atteint, déjà.

Dans son rapport, la commission des comptes constate la parfaite concordance des écritures et ne peut que proposer l'adoption des comptes, d'en donner décharge au Conseil communal ainsi que pour sa gestion. Elle recommande cependant au conseil de régulariser certains redécouverts de la commune. Elle discute le Conseil général, à l'unanimité des 21 voix, adopte les comptes et l'arrêté présenté.

Vente de terrain. — Le Conseil communal présente un rapport et un arrêté portant ratification d'une vente de terrain à bâtir signée avec M. André Hofer à Cernier. La parcelle, de 399 m², est située au Bois du Fâquier et vendue au prix de 2 fr. le m² à la suite d'une vente publique. Sans opposition et à l'unanimité cette transaction est ratifiée.

Modification au règlement général de commune. — La commission spéciale nommée dans une précédente séance pour examiner les modifications à apporter au règlement général de la commune présente son rapport par l'intermédiaire de M. G. Marti. La commission n'a retenu, de l'ensemble du règlement général que les art. 6 et 10 pour lesquels elle propose deux nouveaux textes dont les conséquences sont importantes. En effet, jusqu'à ce jour et depuis 1923 l'art. 6 prévoyait que le Conseil communal déléguait les fonctions d'administrateur général de la commune à un employé à sa nomination et directement placé sous ses ordres, et l'art. 10 prévoyait que l'administrateur exerce presque tous les services de notre administration. Il avait ainsi, de par le règlement communal et tout paradoxal que ce soit pour peu qu'il soit enclin d'agir, autant et plus d'autorité que le Conseil communal. Les deux nouveaux textes de ces articles et 12 remettent au Conseil communal le droit d'exercer les attributions prévues. Il pourra déléguer des pouvoirs spéciaux à l'un ou plusieurs de ses membres, tandis que le travail de l'administrateur communal sera fixé par un cahier des charges établi par le Conseil communal.

Ce dernier déclare accepter la proposition de la commission et après quelques renseignements encore fournis, l'arrêté portant modification de ces deux articles est adopté à l'unanimité.

Avant la clôture, il est demandé s'il n'y aurait pas opportunité d'examiner la crèche dans notre village. Il est rappelé qu'un fonds géré par la commune existe dans ce but et qu'il se monte actuellement à plus de 50,000 fr. Cette question sera sans doute reprise. Il est demandé et fourni des renseignements sur le mode de procéder pour la convocation des membres des bureaux électoraux et sur la valeur et l'efficacité des ampoules bleues recommandées à l'occasion de l'exercice d'obscurcissement.

Accidents (c) Mercredi, peu après midi, M. Paul Jeanneret, notaire à Cernier, se dirigeant avec sa motocyclette sur Savagnier, est entré en collision à la rue Frédéric Soguel, avec une voiture automobile conduite par M. Charles Zimmerli, de Cernier, à la suite de circonstances non encore déterminées. Dans sa chute, M. Jeanneret s'est fait une fracture au poignet gauche. Tous les soins lui ont été donnés immédiatement par le médecin. La motocyclette est fracassée et l'auto a de sérieuses avaries.

Un second accident s'est produit dans la même rue, jeudi. Une auto, conduite par M. Opplinger, agriculteur, a atteint un jeune garçon, fils de M. Seitz, professeur. L'enfant a été transporté au domicile de ses parents où les soins du médecin ont pu lui être donnés. Aux dernières nouvelles, l'état de l'enfant serait satisfaisant et aucune fracture ne se serait révélée.

BOUDEVILLIERS

Echos de la foire (c) M. Marcel Calame, directeur de la maison cantonale d'éducation de Malvilliers, a eu l'heureuse idée d'amener ses jeunes élèves à la foire, mardi après-midi. Il fallait voir la joie de ces petits à qui l'on expliqua le mécanisme du carrousel et qui éprouvèrent sur les chevaux de bois une fierté bien amusante.

Ce même jour, une jeune fille tomba du carrousel et se fit à la tête des blessures superficielles. On la pansa immédiatement dans les locaux du collège.

La prise des hannetons (c) Il vient d'être livré à l'autorité communale plus de cinq cents litres de hannetons morts et quelques litres de vers blancs, pour une somme de près de 160 francs.

On se félicitera que l'échéance du cycle de quatre ans, qui marque indubitablement une extraordinaire abondance de ces maléfaisants bestioles, tombe sur 1938. C'est ainsi qu'en 1934 les résultats d'une telle cueillette furent supérieurs à tout ce qu'on pouvait attendre. On se souvient que, cette année-là, on « récolta » plus de 2400 litres de hannetons, pour une somme de près de 700 francs.

Heureusement, toutes les communes du Val-de-Ruz payaient solidairement de telles dépenses au prorata de leur superficie, et Boudévilliers reçut des subsides de ses voisins. Certains arbres fruitiers avaient feuilles et fleurs complètement dévorées et les branches étaient si chargées d'élytres de hannetons goulus que l'on pouvait souhaiter, en une plus heureuse année, récolter autant de prunes que l'on recueillait de hannetons ce printemps-là.

AUX MONTAGNES

LES PONTS-DE-MARTEL

Commission scolaire

(c) Dans sa séance de mercredi, la commission scolaire a ratifié le projet de course suivant, pour les classes du village : Kandersteg, lac d'Oeschinen, en chemin de fer. Contrairement à la coutume, elle a décidé que les élèves des classes frobeliennes et de première année n'y participeraient pas et feraient une petite course. L'école de Petit-Martel est allée, mardi, au bord du Léman, Château de Chillon, par la vallée de la Broye et le lac de Broye en autocar. L'école de Martel-Dernier s'en ira visiter Soleure. La commission s'est occupée sérieusement de la question des enfants rôdant dans les rues du village à des heures tardives. La responsabilité incombe aux sociétés de jeunesse et à certains parents ; ceux-ci recevront un premier avertissement.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES

25. Tino-Agostino, à Agostino Giudici et à Lucie née Vogel, à Cornodréche.
25. Pierre-Henri à Albert-Oscar Bonhôte et à Louise-Élise née Bian-Rosa, au Vesinet (France).
26. Yolande-Germaine, à Henri-Ernest Jacot et à Gabrielle-Constance née Jollett, à Neuchâtel.

PROMESSES DE MARIAGE

26. André-Fritz Kiehl et André-Hélène Debrot, tous deux à Neuchâtel.
26. Georges-Arthur von Buren, à Neuchâtel, et Gabrielle-Léontine Favre, à Cortallo.
26. André-Jules Colomb et Rosa-Luise Kofmehl, tous deux à Neuchâtel.
26. Fernand-Maurice Rochat, à Neuchâtel, et Germaine-Hélène Paroz, à Peseux.



MERCERIALE DU MARCHÉ DE NEUCHÂTEL

du jeudi 27 mai 1937

Pommes de terre ..	le kg.	0.20	0.40
Choux-raves	»	0.20	0.25
Haricots	»	0.90	1.20
Pois	»	1.20	—
Carottes	le paquet	0.10	0.20
Choux	la pièce	0.25	0.40
Laitues	»	0.15	0.20
Choux-fleurs	»	0.90	1.20
Oignons	le paquet	0.10	0.20
Asperges (du pays) ..	la botte	0.80	0.90
Asperges (de France) ..	»	1.10	1.20
Radis	»	0.10	0.15
Fraises	le kg.	0.60	0.90
Poires	»	1.40	1.50
Noix	»	0.70	—
Châtaignes	»	0.65	—
Oeufs	la douz.	1.30	1.40
Beurre	le kg.	4.40	—
Beurre de cuisine ..	»	3. —	—
Fromage gras	»	2.50	—
Fromage demi-gras ..	»	1.80	2. —
Fromage maigre	»	4. —	—
Miel	»	0.40	0.65
Pain	le litre	0.32	—
Lait	le kg.	0.40	3.40
Viande de bœuf	»	2.60	4. —
Veau	»	2.20	4.40
Mouton	»	1. —	3. —
Cheval	»	3.40	—
Porc	»	3.40	3.60
Lard fumé	»	3.40	3.60
Lard non fumé	»	3. —	—

Bulletin météorologique

des C. F. F., du 27 mai, à 6 h. 40

Observation faite aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT
280 Bâle	+19	Qq. nuag. Calme
543 Berne	+15	Orageux
587 Orléans	+16	Pluie prb.
1543 Davos	+9	Nuageux
632 Fribourg	+16	»
394 Genève	+17	»
475 Glaris	+14	Pluie
1109 Göschenen	+11	Nuageux
566 Interlaken	+16	Couvert
995 Ch.-de-Fds	+14	»
456 Leysin	+17	Nuageux
208 Locarno	+19	Tr. t. tps
278 Lugano	+19	»
439 Lucerne	+16	Orageux
398 Montreux	+18	Qq. nuag.
482 Neuchâtel	+18	Nuageux
805 Roga	+15	Pluie
673 St-Gall	+14	»
1858 St-Moritz	+8	Tr. b. tps
407 Schaffh.	+19	Couvert
1280 Schuls-Tar.	+10	Qq. nuag.
587 Sierre	+15	Tr. b. tps
562 Thoun	+15	Nuageux
888 Vevey	+18	Qq. nuag.
1609 Zermatt	+7	Tr. b. tps
410 Zurich	+16	Pluie

CHAPEAUX ROBES, MANTEAUX

Pourquoi si tôt ? Dieu le sait. Madame Pierre Moulin-Vuille ; Madame veuve Charles Moulin-Aeschlimann et ses enfants ; Messieurs René et William Moulin, Monsieur Hermann Moulin et sa fiancée Madeleine Suzanne Bindith, Monsieur Maurice Moulin, Mademoiselle Liliane Moulin, Aimé et Lucette Moulin, à Boudry ;

Monsieur et Madame Wilhelm Vuille-Perret et leurs enfants, Monsieur Wilhelm Vuille, Netty et Samuel Vuille à Boudry, ainsi que les familles Moulin, Aeschlimann, Vuille, Perret, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du départ pour le ciel de

Monsieur **Pierre MOULIN-VUILLE**

leur cher et bien-aimé époux, fils, beau-fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, que Dieu a repris à Lui, le 27 mai, à 13 h. 30, à la suite d'un triste accident, dans sa 26ème année.

Boudry, le 27 mai 1937.

L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a ôté, que le nom de l'Eternel soit béni. Job I, v. 2.
Mes brebis entendent ma voix, je les connais et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle ; elles ne périront jamais et nul ne les ravira de ma main, Jean X, v. 27 et 28.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Boudry, le dimanche 30 mai, à 13 heures.
Domicile mortuaire : Pré Landry, On ne touchera pas

MADAME E. BICHSEL, à Morat ; Monsieur et Madame Fritz Bichsel et leur fils, à Zurich ; Madame Suzanne Dietrich, à Paris ; Mademoiselle Elisabeth Dietrich, à Paris ; Monsieur et Madame Jean Dietrich et leur fils, à Schlieren ; Monsieur et Madame Charles Dietrich et leurs enfants, à Carpentras ; Monsieur et Madame Maurice Dietrich et leurs enfants, à la Chaux ; Monsieur et Madame Adolphe Baumann, à Neuchâtel, et les familles parentes et amies, ont l'honneur de faire part du décès de

Mademoiselle **Elisabeth BICHSEL**

leur chère belle-sœur, tante et grand-tante, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 87ème année.

Psaume XXIII, v. 4.
L'enterrement, sans suite, aura lieu le samedi 29 mai, à 13 heures.
Domicile mortuaire : Mail 44.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les parents, amis et connaissances font part du décès subit de leur chère sœur, tante et amie, **Mademoiselle Olga CATTIN** couturière

survenu à l'âge de 62 ans, à « Mon Repos », la Neuveville, après une vie de douleurs et de souffrances.
L'ensevelissement aura lieu le vendredi 28 mai, à 13 h. 30.

Monsieur et Madame Otto Schweizer-Moch et leur parenté ont la douleur de faire part du départ pour le Ciel de leur chère petite **Sarah-Simone SCHWEIZER** Neuchâtel, 26 mai 1937.

Elle est au ciel et dans nos cœurs. L'enterrement, sans suite, aura lieu le vendredi 28 mai, à 13 heures.
Domicile mortuaire : Trois-Portes No 18, Neuchâtel.

AVIS TARDIFS

Au Conservatoire CE SOIR, à 20 h. Audition d'élèves PIANO, CHANT, VIOLONCELLE, BASSON. Billets : 50 c. Entrée libre pour les sociétaires

Pour samedi POIS MANGE-TOUT, POIS SUCRÉS, ASPERGES DU VALAIS, BELLES FRAISES, au buffet du marché, sous la grande tente. — Se recommande, le camion de Cernier, DAGLIA.

Beau-Rivage

A l'occasion du dîner officiel de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce, l'établissement sera fermé samedi 29 mai dès 18 heures. Le thé-dansant et la soirée dansante n'auront pas lieu.

DIMANCHE, dès 20 h. 30 Grande soirée dansante

Nous rappelons que la semaine chrétienne universitaire se termine ce soir vendredi par le

Culte public

présidé par **M. NEESER, professeur** à 20 h. 15, à la Collégiale

Les membres des Eglises y sont cordialement invités.